

Collection complète
BOUTIQUE
le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127

GUESS GUESS
JEANS
Pour connaître le point de vente
le plus près de chez vous:
1-800-661-GUES

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages
max 13 / min 2
page S 16

Sports



2 **4**
page S 3

Politique

Le Hir dévoile une première étude
page B 1

Monde



Castro reçu à l'Élysée
page B 8

Économie



Le bikini a moins servi cet hiver
page C 1

Index

Annonces classées

- immobilier B14, B15 et C12
- merchandises C12 et C13
- emplois C13
- automobiles C13 à C15
- propositions d'affaires C15

Arts et spectacles

- informations B9 à B13
- horaires-spectacle B13
- tele-horaires B10
- radio-télévision B9

Bandes dessinées C12

Bridge C14

Décès C15

Économie C1 à C11

Êtes-vous observateur? C15

Feuilleton B15

Horoscope C13

Le monde B8 et B16

Loteries A16

Mot mystère B15

Mots croisés C12

Politique B1, B4, B6 et B7

Ottawa envoie une frégate plus puissante dans le Golfe

DENIS ARCAND
envoyé spécial
La Presse À ST-JOHN'S, Terre-Neuve

Le ministre Brian Tobin a déclaré hier qu'il n'y avait pas de navire de guerre canadien en opération dans l'Atlantique en appui à l'opération de Pêches et Océans Canada contre la flotte de pêche espagnole. Mais deux porte-parole de la Marine à Halifax affirment que le vieux destroyer *Terra Nova*, affecté à cette mission depuis une semaine, a été remplacé hier par le *Halifax*, un navire de combat flambant neuf, 60 p.cent plus lourd et beaucoup mieux armé.

Le *Terra Nova*, mis en service en 1959, est arrivé hier soir St-John's, où il devait passer la nuit, après avoir été relevé par la frégate *Halifax*, a indiqué Gerrie Grychowski, une porte-parole de la marine. Elle a précisé que le *Halifax*, mis en service en 1992, était maintenant dans le golfe du Saint-Laurent, « en appui de l'opération du ministère des Pêches ».

Dan Bedell, un autre porte-parole de la marine, a donné la même information. La frégate appuie le navire de surveillance *L.J. Cowley*, de Pé-

ches et Océans Canada. Les deux navires sont assez près de la flotte de pêche espagnole pour intervenir en cas de besoin.

Coque trouée
Fait intéressant, le vénérable *Terra Nova* a été remplacé hier parce que sa coque s'est trouée durant l'opération.

Mais l'orifice en question ne vient pas d'un missile ou d'un obus espagnol. Le navire a simplement été victime d'une arme que redoutent tous les Canadiens qui possèdent une auto: la rouille. « On s'est aperçu que le *Terra Nova* avait un trou d'environ un centimètre de diamètre, a indiqué Mme Grychowski. C'est de la corrosion. »

« Le trou est environ deux mètres sous la ligne de flottaison, a ajouté M. Bedell. Il ne fait qu'un centimètre de diamètre, mais la plaque de rouille a probablement un diamètre plus grand et c'est cela qui cause de l'inquiétude. »

Même de rien, le Canada vient donc de renforcer sa présence militaire dans le golfe.

Le *Halifax* est la première des 12 nouvelles frégates de la marine canadienne (acquises au coût

VOIR FRÉGATE EN A 2

Montréal envisage de recourir au référendum



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Le temps doux des derniers jours a fait apparaître les nids-de-poule dans les rues de Montréal.

ANDRÉ PÉPIN

Les grands projets d'immobilisation de Montréal, échelonnés sur plusieurs années, comme les arénas, les bibliothèques, les piscines et les grandes réfections de rues, devraient être soumis à l'approbation des contribuables par voie de référendum, croit le responsable des finances dans l'administration Pierre Bourque, M. Sammy Forcillo.

« Nous ne pouvons plus aller sur le marché des emprunts pour ensuite refiler la facture aux gens. Je n'ai pas peur d'affirmer que nous ne pouvons plus dépenser des dizaines de millions sans l'accord des contribuables. Pour tous les projets d'envergure, il faudra aller devant le peuple », a déclaré M. Forcillo, interrogé hier par *La Presse*.

« Les élus prennent des engagements pour des immobilisations particulières, échelonnées sur trois ans — plan triennal — puis une autre administration arrive et doit se débrouiller », insiste-t-il, demandant que ces plans soient

VOIR MONTRÉAL EN A 2

Salinas s'exile aux États-Unis

Les sarcasmes ont chassé l'artisan du « miracle » mexicain

d'après Reuter et AFP
MEXICO

Malmené dans son pays à propos de l'arrestation de son frère et de sa gestion économique, l'ex-président Carlos Salinas de Gortari s'est exilé aux États-Unis, a affirmé hier une source proche du gouvernement.

Mais l'intéressé, dans un communiqué rendu public par son bureau de Mexico, a démenti avoir quitté définitivement le Mexique. Le communiqué affirme que Salinas séjourne à New York « pour affaires » et qu'il se rendra dans d'autres pays « en réponse à des invitations » (d'institutions internationales).

Il ne mentionne toutefois aucune date pour un retour éventuel au Mexique. Accompagné de son épouse et de ses trois enfants, Salinas a quitté Mexico samedi pour New York. Il devrait s'installer à Boston pour ne plus revenir au Mexi-

que, croit savoir le quotidien *La Jornada*.

Selon l'hebdomadaire *Proceso*, le scénario de départ a été mis au point lors d'une rencontre, jeudi au palais présidentiel de Mexico, entre l'intéressé et son successeur, le président Ernesto Zedillo.

Le mandat présidentiel de Carlos Salinas de Gortari a pris fin le 1^{er} décembre. Raul Salinas, son frère, est soupçonné d'avoir commandité l'an dernier l'assassinat de Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel.

Sarcasmes

Après avoir été adulé comme un dieu au Mexique et reconnu dans le monde entier comme l'artisan du « miracle » mexicain, l'ex-président Carlos Salinas de Gortari a donc quitté son pays par la porte de derrière, en butte aux critiques et aux sarcasmes de ceux-là mêmes qui l'avaient encensé.

Décoré par les académies, mon-



PHOTO UPI/BETTMAN

Le 13 mars, au Garden de Boston, la bagarre éclate. Maurice Richard (caché par Jean Béliveau sur cette photo) bouscule un juge de lignes. Celui qu'on surnommait le *Rocket* sera suspendu pour le reste de la saison.

L'ÉMEUTE DU FORUM 40 ans plus tard

Le soulèvement le plus important depuis la Crise de la conscription

Il y a 40 ans commençait l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire du Québec et du hockey. L'équipe des Sports de *La Presse* entreprend aujourd'hui en page 9 de son cahier la publication d'une série de cinq reportages faisant revivre ces événements historiques.

PIERRE VENNAT

Il y aura 40 ans le 17 mars éclatait l'incident jugé par la *Presse Canadienne* comme le plus spectaculaire de l'année 1955 au Canada: l'émeute du Forum. Des milliers de partisans du Canadien de Montréal, convaincus que l'anglophone Clarence Campbell avait bafoqué les Canadiens français en suspendant leur idole Maurice Richard, avaient saccagé la rue Sainte-Catherine après avoir obligé les autorités à suspendre, après une seule période de jeu, le match contre les Red Wings de Detroit.

Pour comprendre ce qui s'est passé ce soir-là, il faut remonter quelque peu en arrière.

La Presse, dans son édition du 8 mars 1955, avait libellé la manchette de ses pages sportives de la façon suivante: « Maurice Richard en bonne voie de réaliser une grande ambition ». C'est qu'alors au premier rang des bu-

teurs de tous les temps dans la Ligue nationale de hockey, mais n'ayant jamais remporté le championnat des compteurs comme tel, le « Rocket », comme le baptisaient affectueusement les sportifs, joueur étoile du Canadien de Montréal et idole des Canadiens français, était enfin en voie de réaliser l'exploit. Avec seulement six matchs à jouer en saison régulière, il devançait ses coéquipiers Jean Béliveau et Bernard Geoffrion par trois et deux points respectivement.

Le 13 mars, avec seulement trois matchs à jouer, Richard était toujours en tête. Mais Clarence Campbell, président de la Ligue de hockey nationale, devait lui enlever la chance de réaliser son grand rêve.

Ce soir-là, le Canadien affrontait les Bruins de Boston et, à la veille des séries éliminatoires, la partie était des plus rudes et se disputait à vive allure. Au tout de début du match, Hal Laycoe, défenseur des Bruins de Boston,

VOIR CRISE EN A 2

Fernand Daoust à la présidence de l'Office de la langue française

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Défenseur acharné du fait français, le syndicaliste Fernand Daoust est très sérieusement en selle pour la présidence de l'Office de la langue française.

Déjà membre de l'Office depuis plusieurs années, M. Daoust fut depuis près de 20 ans de toutes les campagnes pour la défense de la Loi 101. Même dans les cercles restreints autour du premier ministre Parizeau, on reconnaît que son nom est clairement considéré pour le poste de président de l'Office de la langue française.

Pendant des années secré-

taire général de la FTQ, M. Daoust en fut brièvement le président après le départ de Louis Laberge. De tout temps, il fut le porte étendard de sa centrale dans les questions touchant la langue ou la culture et est encore étroitement associé au Mouvement Québécois français.

Plus récemment, M. Daoust est devenu président du conseil d'administration du Fonds de solidarité de la FTQ, une fonction qu'il devra quitter pour prendre les commandes à l'Office.

L'ex-syndicaliste est aussi un ami de Jacques Parizeau ayant fait partie du cercle très restreint des invités au mariage du premier ministre avec Liset-

VOIR DAOUST EN A 2

ROYAL POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

LA FRANCE... TOUT L'ÉTÉ AU MÊME PRIX!
Du 1^{er} juillet au 30 septembre 1995.

Jet tours

AVION + AUTO HERTZ 649\$
Comprendant:
• Le transport aéroport aller-retour de Montréal ou Québec à Paris.
• Utilisation d'une voiture de LOCATION HERTZ pour 3 jours, catégorie A, kilométrage illimité, taxes locales, assurance vol et cas hat partiel de franchise.

AVION + AUTO 918\$
Comprendant:
• Le transport aéroport aller-retour de Montréal ou Québec à Paris.
• Embarquement pour 3 VILLES À PARIS en hôtel 2** les petits déjeuners, les taxes de séjour et les frais de service.

AVION + HÔTEL À PARIS 759\$
Comprendant:
• Le transport aéroport aller-retour de Montréal ou Québec à Paris.
• Embarquement pour 3 VILLES À PARIS en hôtel 2** les petits déjeuners, les taxes de séjour et les frais de service.

Prix par personne, base 2. Les taxes d'aéroport (53\$ par personne) sont en sus. Consultez votre agent de voyage.

Demain dans *La Presse*

Vivre

Profession chapelière

■ Avec le raz de marée rétro qui inspire la mode estivale, le chapeau, relégué aux oubliettes depuis trop longtemps, retrouve ses lettres de noblesse. Bibi à volantes, baret ou haut de forme, les couvre-chefs se retrouvent en tête de liste des accessoires dans les collections des designers. Pour faire un peu de lumière sur cette profession ancestrale qui est en train de reprendre sa juste place sur la scène de la mode, *La Presse* a déniché trois chapelières qui renouvellent et dépolissent le chapeau. A lire demain dans le cahier Vivre.

Collectes de sang

- à Montréal: Complexe Guy-Favreau, niveau 00, 200, boul. René-Lévesque Ouest, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 150 donneurs;
- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Université Concordia, Campus Sir George Williams, parrainée par ECA, cafétéria, 7e étage, 1455, De Maisonneuve Ouest, de 10 h à 17 h. Objectif: 250 donneurs;
- à Montréal: Institut Teccart, 3030, rue Hochelaga Est, de 9 h 30 à 15 h 30. Objectif: 100 donneurs;
- à Bois-des-Fillions: club Optimiste, Chalet des citoyens, coin Montée-Gagnon et Chapeau, de 10 h à 20 h. Objectif: 275 donneurs.

Précisions

■ Dans un article publié le 11 mars, intitulé «Une autre victoire pour le groupe Dupéré», un des avocats de la partie intimée était Gerard Dugré, et non Michel Dugré.

Suite de la Une

FRÉGATE

Ottawa envoie une frégate plus puissante dans le Golfe

de neuf milliards). Il fait 134 m sur 16 et a une vitesse maximale de 27 noeuds et un déplacement de 5000 tonnes. L'équipage compte 224 membres. Il porte un hélicoptère et ses systèmes d'armement sont décrits comme ultrasophistiqués par la marine.

Le *Terra Nova*, qui compte un équipage de 214 membres, est une antiquité longue de 113 m et large de 13 m qui a une vitesse maximale de 28 noeuds et un déplacement de seulement 2000 tonnes. Et sa coque trempe dans l'eau salée depuis 36 ans...

Visa obligatoire

D'autre part, l'ambassadeur d'Espagne au Canada a déclaré hier à St. John's que la tension entre les deux pays avait monté à la suite de la mise en accusation du capitaine du chalutier *Estai*, arraisonné jeudi par le Canada en eaux internationales.

Les inspecteurs de Pêches et Océans Canada ont d'ailleurs commencé hier à décharger le poisson que contenait le chalutier espagnol.

L'ambassadeur José-Luis Pardos a annoncé hier que plusieurs mesures diplomatiques avaient déjà été décidées à Madrid. Dorénavant, les citoyens canadiens devront demander un visa pour séjourner sur le territoire espagnol, a-t-il déclaré. Une importante visite en Espagne du député John Gerrard a par ailleurs été remise à plus tard. Cette visite devait porter sur l'autoroute électronique.

Mais l'ambassadeur Pardos a tenu à souligner que le fameux «navire de protection des pêcheries» envoyé le 10 mars par l'Espagne pour appuyer la flotte de pêche espagnole sur les Grands Bancs n'est pas un navire de guerre. «C'est un vieux chalutier qu'on a converti en navire d'inspection, a-t-il indiqué. Il y a peut-être un canon à bord, je ne sais pas, mais ce n'est rien de plus que

l'armement très sommaire qu'on trouve sur les navires garde-côtes, par exemple.»

Pour ce qui est de la venue d'un deuxième navire espagnol, évoquée hier par l'agence de presse espagnole EFE, M. Pardos a affirmé qu'aucune décision en ce sens n'avait été prise.

«Écartons toute idée de guerre», a-t-il dit.

Accusations de Tobin

Le consul d'Espagne à Montréal, Luis Arias, a manifesté son étonnement devant les accusations faites par le ministre Brian Tobin au sujet de la proportion (78 p. cent) de turbos juvéniles trouvés dans les cales de l'*Estai* par les inspecteurs de Pêches et Océans: «C'est impossible pour eux de faire un tel jugement. C'est techniquement impossible, il n'ont tout simplement pas eu le temps (d'examiner toute la cargaison)».

Le ministre Tobin a par ailleurs accusé les Espagnols de pêcher avec des filets dont les mailles

étaient trop petites pour laisser passer les poissons juvéniles, contrairement à la réglementation internationale. Mais les marins de l'*Estai* ont pour leur part indiqué qu'ils n'étaient pas au courant de l'existence d'une telle norme internationale. «De toute façon, des inspecteurs nous ont inspectés trois fois depuis notre arrivée sur les Grands Bancs et ils n'ont jamais trouvé rien à redire au sujet de nos filets», a déclaré le matelot Francesco Otéro.

Le capitaine de l'*Estai*, Enrique Davila Gonzales, doit comparaître ce matin pour être cité à son procès, dont la date sera alors annoncée. Sa caution a déjà été fixée à 8000\$, mais celle du navire devrait être déterminée ce matin. Le chiffre de 4 ou 5 millions ont été évoqués hier. Carlos Bouzada, l'avocat espagnol qui représente l'armateur de l'*Estai*, a indiqué que ce montant était plausible: «Dans le passé, les autorités canadiennes ont fixé ce genre de caution en fonction d'une partie appréciable de la valeur du navire».

MONTREAL

Montréal envisage de recourir au référendum

plutôt échelonnés sur quatre ans.

«Les immobilisations, ce sont des emprunts, et des emprunts ce sont des intérêts à payer que nous devons considérer dans nos budgets. Une administration ne peut arriver au pouvoir avec des idées nouvelles sans tenir compte des engagements antérieurs», poursuit M. Forcillo. Expliquant qu'il fait de la politique municipale depuis dix ans, il juge que cela lui donne le droit d'affirmer que «le conseiller responsable des finances, c'est en fait le ministre des Finances. J'espère que le gouvernement du Québec va bientôt nous donner le pouvoir de consulter les citoyens davantage, au niveau des dépenses».

Nids-de-poule

M. Forcillo soutient que ce n'est que l'an prochain que l'ad-

ministration Bourque pourra formuler des projets d'investissement nouveaux, telle une nouvelle administration est prisonnière de la précédente. Il donne l'exemple de la réfection temporaire des rues, la réparation des nids-de-poule, qui place l'administration dans l'eau chaude actuellement.

Le maire Bourque a promis, durant la campagne électorale, d'y investir 37 millions s'il était élu. Or, cette année, on ne prévoit que 23 millions.

L'opération comptable, dit-il, est simple à comprendre. C'est que les paiements des travaux s'échelonnent sur plusieurs années. L'administration paie cette année 875 000\$ pour des travaux effectués en 1993, 16 millions pour ce qui sera entrepris cette année et 19 millions l'an prochain pour des travaux entrepris cette année. C'est ce que l'on appelle un plan triennal. Ce que souhaite Forcillo, c'est un plan

sur quatre ans, proposé par un conseil nouvellement élu. «Si le montant est élevé, si le projet est ambitieux et constitue une priorité, pourquoi ne pas le soumettre au peuple par référendum?» demande-t-il.

Il dit pouvoir convaincre le Comité exécutif de cette nécessité. «Ce n'est pas très compliqué, les contribuables ne veulent plus des augmentations de taxes», insiste-t-il.

«Il faut repenser les projets d'immobilisations. C'est évident que tous les quartiers désirent des piscines, des gymnases, des installations sportives, mais n'y aurait-il pas lieu de s'entendre, par exemple, avec la commission scolaire ou le ministère de l'Éducation pour une meilleure utilisation des installations actuelles?»

Cols bleus

Le responsable des finances fait ces suggestions au moment où son administration tente de s'entendre avec ses 4060 cols bleus,

dont les pressions ralentissent l'exécution des travaux municipaux.

C'est dans le plus grand secret que la présidente du Comité exécutif, Mme Noushig Eloyan, a officiellement déposé hier les offres de la Ville à ses employés. L'administration Bourque, pour le moment, ne veut pas divulguer le contenu de celles-ci.

La Presse a pu cependant glaner quelques informations voulant que Montréal offre à ses employés la semaine de travail de quatre jours en échange de la flexibilité des horaires, qui permettrait de mettre fin à une bonne partie du travail effectué en temps supplémentaire. Montréal va également tenter de faciliter les mises à la retraite. Dans les coulisses de l'administration, on soutient que 500 employés pourraient être retranchés. On peut donc s'attendre à une longue période de négociations puisqu'il s'agit d'enjeux majeurs.

CRISE

Le soulèvement le plus important de la Crise de la conscription

chargea le Rocket contre la bande et fut puni pour ce geste. En troisième période, Maurice Richard fut frappé par le même Laycoe, qui le coupa profondément à la tête, blessure qui nécessita cinq points de suture.

La bagarre

Hors de lui, le Rocket se rua sur Laycoe et l'atteignit d'une solide droite à un œil. Mais constatant que sa tempe gauche saignait par suite du coup de Laycoe, le Rocket ramassa un bâton et le frappa. Le juge de ligne Cliff Thompson voulut alors le retenir et lui fit une prise de bras par en arrière, ce qui rendit Maurice Richard encore plus furieux.

Le Rocket intima l'ordre à Thompson de le lâcher, mais celui-ci, inexpérimenté et surexcité, attrapa de nouveau Richard par

en arrière et tous les deux roulèrent sur la glace. Maurice Richard se dégagea, mais, hors de lui, appliqua une droite à la figure du juge de lignes, qu'il repoussa le long de la clôture. L'arbitre Frank Udvari expulsa évidemment le Rocket du match.

Deux jours plus tard, après une brève comparution à son bureau, Clarence Campbell suspendait Maurice Richard pour le reste de la saison et pour toute la durée des séries éliminatoires, sans autre forme de procès. C'en était fait de son rêve de remporter le championnat des compteurs cette année-là.

Ce verdict, d'une sévérité sans précédent, fit les manchettes du 17 mars 1955 à travers l'Amérique. *Montréal-Matin*, alors considéré comme la Mecque des sportifs, en fit même sa manchette de page une: «Le Rocket ne jouera plus de la saison», pouvait-on y lire au-dessus d'un deuxième gros titre: «Richard banni par Campbell».

Jacques Beauchamp, alors le

chroniqueur sportif le plus lu du Canada français, coiffa sa chronique quotidienne du titre suivant: «Victime d'une nouvelle injustice, la pire celle-là, Maurice Richard ne jouera plus cette saison». *La Presse*, quant à elle, titrait: «La punition jugée trop forte».

Toute la journée du 17 mars 1955, les esprits s'étaient échauffés.

Un titre de *La Presse*, le jour du match, disait d'ailleurs: «Flot de menaces proférées contre Clarence Campbell», tandis que le sous-titre ajoutait: «Le bureau de la Ligue nationale de hockey, les journaux et les postes de radio inondés par des milliers d'appels téléphoniques». La dépêche rapportait qu'à Montréal, des menaces de mort avaient été proférées à l'endroit du président Campbell et que la décision de celui-ci avait donné lieu à la plus violente explosion d'injures et de menaces jamais déclenchée dans les annales sportives de la métropole et même du pays.

Campbell se présenta au match quand même. Celui-ci, mettant aux prises les Red Wings de Detroit et le Canadien de Montréal, venait de débiter quand Clarence Campbell gagna son siège. Quelques minutes plus tard, un spectateur s'approcha de lui et le gifla. Tout de suite après, une bombe lacrymogène, lancée, croit-on, par un policier, provoqua l'évacuation de l'édifice et la victoire par forfait des Red Wings.

Aux abords du Forum, la foule en colère, à défaut de pouvoir lyncher Clarence Campbell, se défila sur le Forum lui-même, puis sur les vitrines d'au moins cinquante magasins de la rue Sainte-Catherine. C'était l'émeute, la première d'importance à Montréal depuis la crise de la Conscription, plus de dix ans auparavant.

Sans le savoir, en suspendant Maurice Richard, Clarence Campbell avait accéléré l'histoire...

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour:

Les autorités canadiennes ont-elles eu raison d'arraisonner le chalutier espagnol *Estai* jeudi dernier?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-Bell



La Presse

Au train où vont les choses, les Expos seront-ils toujours à Montréal d'ici à cinq ans? À cette question posée au cours du week-end, 80 p. cent des intervenants ont répondu oui.

La quotidienne

à trois chiffres

481

Tirage d'hier

à quatre chiffres

2978

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

11-2

MARDI 14 MARS 1995

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE



rapprochement spectaculaire avec les États-Unis.

Cette politique atteignait son point d'orgue avec la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec les États-Unis et le Canada, le 1er janvier 1994. La même année, le Mexique entra comme membre à part entière dans l'OCDE: mission accomplie, disait Salinas.

Tout au long de son sexennat, les immeubles modernes, les «fast-food», les autoroutes ont poussé comme des champignons, tandis que la folie «yuppie» envahissait la capitale, où personne ne se déplaçait plus sans son téléphone cellulaire, devenu le signe de la réussite sociale, au même titre que les cartes de crédit.

La crise

Vingt jours après qu'il eût quitté le pouvoir éclatait une crise économique majeure, son frère Raul était emprisonné et accusé d'avoir organisé l'assassinat de l'ancien numéro deux du PRI.

Obligé de quitter le pays à la sauvette, Salinas obéit à une loi non écrite du régime mexicain, qui veut que l'ancien président soit écrasé afin que son successeur puisse briller et gouverner sur les ruines du règne de son prédécesseur, selon une tradition qui remonte aux temps précolombiens.

Une victime de hold-up devra être traitée à l'AZT

Presse Canadienne QUÉBEC

mission du virus du sida. Le traitement va durer jusqu'à la réception des résultats d'analyse sanguine du suspect.»

■ Le commis d'une station-service qui s'est retrouvé avec une seringue plantée dans la main au moment d'un hold-up, samedi, boulevard Dorchester, à Québec, va recevoir un traitement préventif à l'AZT jusqu'à ce que les résultats de l'échantillon sanguin prélevé sur son agresseur soient connus.

Un porte-parole de la Sûreté municipale de Québec, l'agent Jean Minguy, a confirmé, hier, que le suspect dans cette affaire, Steve Bernier, âgé de 21 ans, de Québec, est un toxicomane.

«Il n'y a pas de chances à prendre dans ces cas-là. La victime devrait recevoir sous peu un traitement préventif contre les risques éventuels de trans-

Les enquêteurs savent que Bernier est toxicomane, mais ils ignorent s'il est porteur du virus du sida ou de l'hépatite.

Le commis, Roger Therrien, a voulu balayer la seringue d'un mouvement de la main, mais l'aiguille s'est retrouvée plantée dans sa paume quelques instants.

Les policiers de Québec devaient procéder à l'arrestation de Steve Bernier dans les minutes suivantes.

La comparution de Steve Bernier a été très brève, hier. Bien que le jeune homme n'ait aucun antécédent judiciaire, la Couronne, représentée par Me Pierre Lapointe, s'est opposé à la remise en liberté en invoquant la sécurité du public.

Le maire Bourque veut entraîner tous les maires de l'île dans son projet lié à la carrière Miron

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le maire Pierre Bourque a enfoncé quelques clous additionnels dans le cercueil de l'incinérateur de la Régie intermunicipale des déchets de l'île de Montréal (RIGDIM) en indiquant, hier, son opposition à ce type d'élimination des déchets et en révélant son intention de convaincre les maires de banlieue d'utiliser le gigantesque centre environnemental de 200 millions qui sera érigé à la carrière Miron.

Comme on le sait, la RIGDIM a déjà dépensé 11 millions en études diverses pour la réalisation du projet d'un centre de gestion intégré dans l'est de Montréal au coût de 270 millions, qui comprend un incinérateur, une usine de traitement des déchets sélectionnés et une usine de compostage. De plus, elle a signé avec la société Foster Wheeler un contrat clés en mains pour l'érection du centre, contrat qui venait à échéance le 21 décembre dernier et qui pourrait permettre à la compagnie de réclamer 2,5 millions pour l'abandon du projet.

Afin de permettre la réalisation de son projet, la RIGDIM a besoin de l'autorisation du ministère de l'Environnement, mais celui-ci exige auparavant l'engagement de la participation de la ville de Montréal.

« On a tout essayé mais on se bute sur un mur de briques », admet le maire de LaSalle, Michel Leduc.

Le maire Bourque a donné quelques précisions sur ses intentions, hier, alors qu'il participait au lancement d'un Sommet économique sur l'environnement organisé par la Chambre de commerce de l'est du Grand Montréal.

La Ville de Montréal vise comme objectif d'augmenter de 110 000 à 200 000 le nombre de logements desservis par la cueillette sélective cette année, de doubler et tripler la capacité du centre de tri actuel à la carrière Miron, d'y implanter une usine de recyclage des matières organiques nobles et d'étudier la possibilité d'y ériger une immense usine de compostage.

« C'est notre intention de faire passer de 3,5 à 10 p. cent la cueillette sélective des déchets cette année et à 50 p. cent dans quatre ans », a indiqué M. Bourque en précisant que deux sociétés, le Groupe Serrener, firme spécialisée dans les bio-technologies appliquées à l'environnement, et Degini environnement,

avaient décidé de s'implanter à Montréal.

Selon lui, la cueillette sélective, la récupération, le tri et le compostage devraient créer des milliers d'emplois. Mais il ne cache pas que cela devrait entraîner une augmentation des coûts. Actuellement, la cueillette des déchets coûte entre 40 et 45 \$ la tonne et il signale qu'à Boston, il en coûte actuellement 86 \$ US la tonne.

Réactions du maire Leduc

Le maire de LaSalle et président de la RIGDIM, Michel Leduc, souligne que depuis l'élection de la nouvelle administration montréalaise, il était clair que les intervenants de l'ensemble de la communauté urbaine ne pourraient s'entendre sur son projet de centre intégré de gestion des déchets dans l'Est. « Nous nous entendons sur les 3R (récupération, réutilisation et recyclage des déchets), mais nous ne nous entendons pas sur ce que l'on va faire avec le 50 p. cent de déchets qui restent après ces opérations. »

M. Leduc a ajouté que les maires de banlieue n'avaient pas de leçon à recevoir du maire Bourque, puisque leurs villes ont déjà fait le maximum en ter-

me de cueillette sélective des déchets et de compostage.

« A Seattle, la ville américaine la plus environnementale, 50 p. cent des déchets sont envoyés vers les mines désaffectées de l'Oregon pour y être enfouis. M. Bourque veut composer ce 50 p. cent de matières toxiques pour les enfouir par la suite. Or, ces matières toxiques compostées répondent aux mêmes normes que les déchets en vrac enfouis : ils produisent des lixivias qu'il faut pomper et traiter. C'est pourquoi nous, nous proposons l'incinération contrôlée pour les éliminer. »

Par ailleurs, le président de la Société pour vaincre la pollution, Daniel Green, est d'avis que le maire Bourque est bien optimiste dans son approche pour l'implantation de la cueillette sélective. « Cela exige une très grosse infrastructure à cause des volumes énormes de papier, de verre et de plastique récupérés. Si le marché n'est pas prêt à recevoir ces énormes quantités, je crains que l'on se retrouve avec d'éventuels scandales alors qu'on apprendra que ces surplus ont pris la route des terrains d'enfouissement. A Toronto, ils ont dû cesser la collecte du papier parce qu'aucune entreprise privée n'est en mesure de l'absorber. »

L'EXPRESS DU MATIN

OPTION LAVAL S'OPPOSE À UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA STL

Option Laval, formation qui n'est pas représentée à la table du conseil municipal, déplore la construction d'un nouveau centre administratif pour la Société de transport de Laval au coût de 2,9 millions. « Cette dépense inutile n'améliorera pas la qualité du service. Même en tenant compte de la subvention du ministère des Transports, cette décision entraînera une augmentation de près de 1,1 million de la dette déjà fort élevée de la municipalité », affirme le chef d'Option Laval, Jean Rizzuto.

PLAINTÉ CONTRE THE GAZETTE

Le Conseil de presse du Québec vient de rejeter une plainte relative à un éditorial du quotidien *The Gazette*, plainte voulant que le journal ait publié un commentaire offensant et raciste à l'endroit des Britanniques. Le plaignant, Sam Allison, indiquait aussi que *The Gazette* avait refusé de publier sa lettre en réaction à l'éditorial. L'éditorial, publié en janvier 1994, traitait du débarquement à Dieppe, lors de la Seconde Guerre mondiale. Il disait de manière incidente que peut-être les Britanniques, à cette époque, considéraient encore les colons, dont les Canadiens, comme une espèce inférieure... Le Conseil de presse n'a donc pas accueilli la plainte déposée par M. Allison ; il a plutôt retenu l'argument du quotidien voulant que le commentaire en éditorial portait sur les attitudes de supériorité de certains Britanniques et officiers de haut rang.

QUAND LES ÉTUDIANTS DE L'ETS SE SERVENT DE « POPSICLES »...

Sacha Desfossés et Michel Gauthier, étudiants en génie à l'École supérieure de technologie, font partie de l'équipe Dupont et Dupont qui a remporté vendredi le premier prix du 11e concours de construction de ponts organisé par l'université Concordia. Il aura fallu une pression de 1581 livres pour briser leur pont d'une masse de un kilo, uniquement composé de bâtons de « popsicles », de colle blanche et muni d'un tablier en soie dentaire tissée. L'équipe Dupont et Dupont a ainsi pulvérisé le précédent record qui était de 802 livres. Sur 39 équipes universitaires du Canada et des États-Unis, les quatre équipes de l'ETS se sont classées première, deuxième, quatrième et sixième.

LE PRIX MIREILLE-LANCTÔT CHANGE DE FORMULE

À la suite de la dernière réunion de la fondation du même nom, l'idée de donner une nouvelle orientation au prix Mireille-Lanctôt s'est concrétisée. Ce prix de journalisme ne disparaît pas, au contraire, mais il vise une nouvelle clientèle, soit les enfants du primaire de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, située dans le quartier où vivait Mireille Lanctôt. On engage la somme de 4000 dollars dans ce projet, dont la moitié ira à la bibliothèque de l'école afin de se procurer des livres de référence et de recherche. Une façon de donner le goût du journalisme aux jeunes tout en développant chez eux le goût de la lecture.

182 jours de classe à la CECM à partir d'août 95

BRUNO BISSON

Après un an de tiraillements, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et l'Alliance des professeurs de Montréal sont parvenus à s'entendre sur la longueur du calendrier scolaire, qui sera de 182 jours de classe et de 18 journées pédagogiques dès la prochaine année.

Cela ne fera pas une différence notable avec l'année en cours, qui compte 183 jours de classe et 15 journées pédagogiques, mais le fait que cet accord ait été négocié semble présager des jours meilleurs pour les relations de travail à la CECM.

Cette entente, présentée par la CECM hier comme le fruit d'une « première expérience de négociation raisonnée », sera présentée au Conseil des commissaires, pour adoption, à la séance régulière de demain. On ne prévoit pas de difficultés quant à son acceptation.

Selon le nouveau calendrier, dont la « base » devrait rester la même pour au moins deux ans, la rentrée scolaire est prévue pour la fin du mois d'août.

Par le passé, la CECM ne pouvait commencer ses activités avant le premier septembre sans l'accord de l'Alliance, qui s'était opposée à cette éventualité l'an dernier pour protester contre l'attitude qualifiée d'« autoritaire » de l'employeur lors de la préparation du calendrier.

Et, contrairement à ce qui est survenu cette année, en raison du désaccord entre l'employeur et le syndicat sur la question du calendrier, il y aura une semaine de relâche pour les élèves et les professeurs, au début de mars 1996. Les enseignants de la CECM en ont été privés cette année.

L'Alliance des professeurs se réjouissait tout particulièrement hier de cette entente qui devrait ainsi mettre fin à un boycott qui était toujours en cours dans une centaine d'écoles de la CECM où des professeurs refusaient, depuis un an, d'exécuter certaines tâches connexes à

l'enseignement.

La présidente de l'Alliance, Diane Fortier, a précisé à *La Presse*, hier, que l'entente sur le calendrier scolaire a été le fruit d'un changement d'attitude de la part de la direction, et de la ténacité des professeurs qui « ont tenu leur bout » devant ce qu'elle a appelé « le manque de souplesse de la CECM ».

Ainsi, même si cela ne change rien à la longueur du calendrier comme tel, les professeurs ont obtenu que le contenu des journées pédagogiques ne soit plus sous la responsabilité unique des directions d'école.

Selon Mme Fortier, celles-ci auront désormais l'obligation de s'entendre avec les enseignants sur le contenu des activités lors de ces journées. Les directions d'école ne pourront plus imposer des journées de travail administratif ou des cours de perfectionnement, à titre d'exemple.

« Les professeurs veulent être plus libres de choisir s'ils ont des encadrements particuliers à discuter avec des psychologues ou d'autres professeurs relativement à certains de leurs élèves », dit Mme Fortier, ce qui était de plus en plus difficile à faire dans le contexte actuel. »

Le principe de « négociation raisonnée », qui découle d'une mode nouvelle dans les négociations patronales-syndicales, a permis un rapprochement rapide des parties qui doivent toutefois s'entendre sur des questions plus délicates au cours des mois qui viennent.

Depuis maintenant deux ans, le contrat des enseignants de l'Alliance avec les écoles de la CECM est échu. S'ils ont une convention collective sur le plan national, de nombreux éléments de celle-ci, négociés à l'échelle locale, sont restés en suspens, tels le cumul de l'ancienneté des enseignants à statut précaire, l'intégration des enfants au pré-scolaire, celle des immigrants, et la sécurité d'emploi à l'éducation aux adultes.

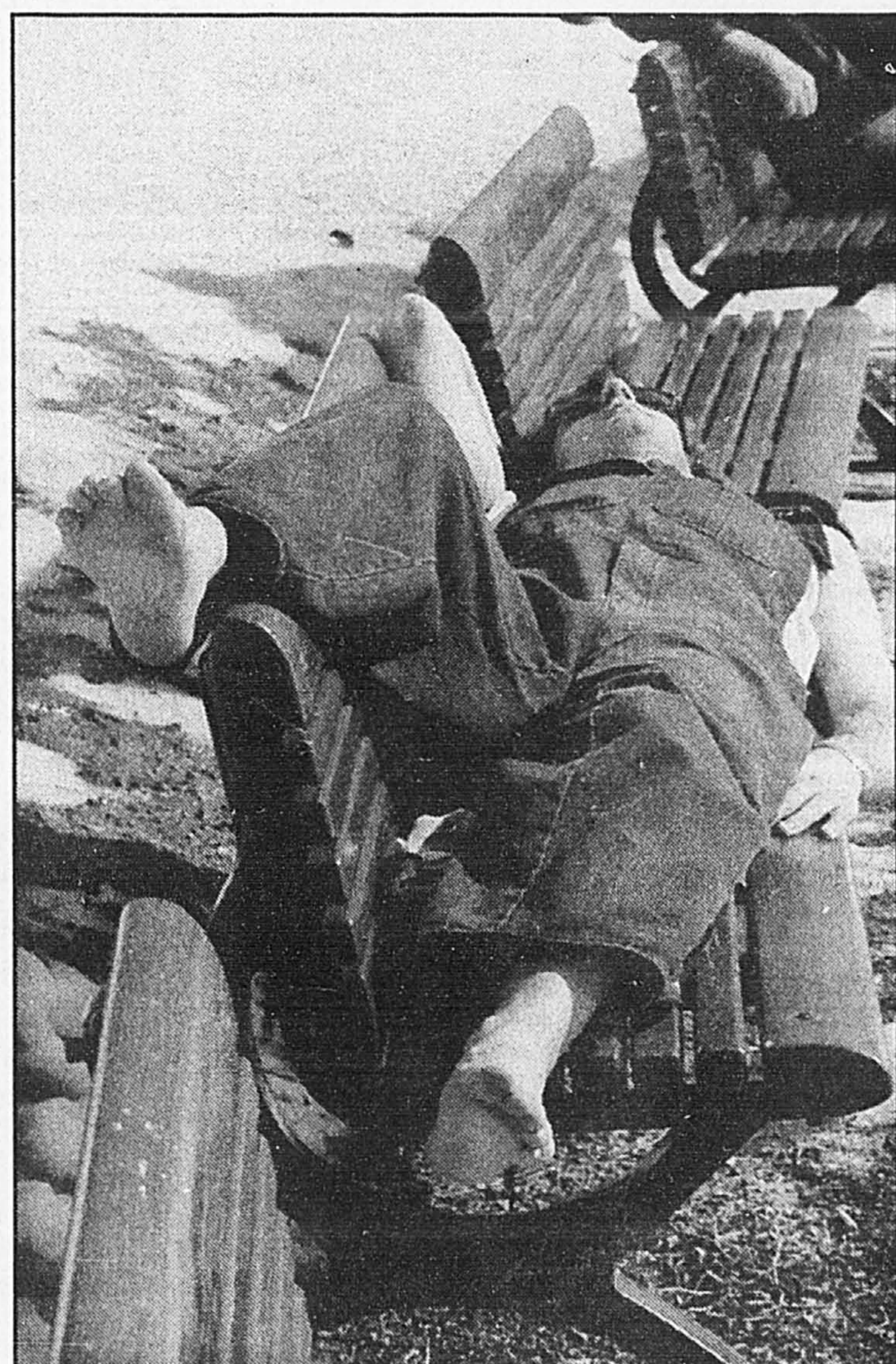


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Ça fond, ça fond...

Hier, il faisait 10,8 degrés à Dorval et sans doute un peu plus sous le soleil du parc Lafontaine, à Montréal. Il s'en est fallu de peu que le record de chaleur, établi le 13 mars 1946, ne soit battu. On aurait pu observer sans doute, outre les pieds, les mollets de ce dormeur.

Tours Mont-Royal

Puerto Plata

Départs 17-18-19 Mars

Club Las Rocas

Villas de Atlantico

Casa Laguna

Cofresi

Villas Doradas

Jack Tar (sans golf)

Flamenco Beach

**SPÉCIAL... DÉPARTS 17^e MARS
8 NUITS AU PRIX DE 7 NUITS**

**TOUT
COMPRIS**

1 sem.

699

849

849

899

999

999

1199

Ixtapa

Départs 16-19 Mars

Aristos

Fontan Beach

Holiday Inn

1 sem.

899

899

999

TOUT COMPRIS

«Week-End» à Puerto Vallarta

Départ 16 mars, Retour 19 mars

MEZA DEL MAR... TOUT COMPRIS ! 399\$

vue montagne

Acapulco

Départs 16-17-18 mars

Bali Hai (std)

Copacabana 3 REPAS/JR-BOISSON

Days Inn 3 REPAS/JR-BOISSON

Caleta Gran Meigas TOUT COMPRIS

1 sem.

499

949

899

699

Cancun

Départs 17-18-19 mars

AQUAMARINA 3 REPAS/JR-BOISSON

Club Carroussel TOUT COMPRIS

Aristos 3 REPAS/JR-BOISSON

Carisa Y Palma

1 sem.

899

1049

999

899

Manzanillo

Départs 18 mars

Sierra Radisson

1 sem.

1099

Puerto Vallarta

Départs 16-18-19 mars

Meza Del Mar (mont)

Meza Del Mar (mer)

Las Palmas

VALLARTA BEACH

HOLIDAY INN

1 sem.

TOUT COMPRIS 699

TOUT COMPRIS 749

TOUT COMPRIS 969

TOUT COMPRIS 799

Puerto La Cruz

Départs 17-18 mars

Punta Palma 3 Repas/jr-Cr.Boisson

Condo Solmar

Vista Real

1 sem.

899

799

999

Margarita

Départs 17-18 mars

MARIA LUISA

1 sem.

499

Varadero

Départs 17-18-19 mars

Club Atabey

Club Tropicoco

SuperClubs

Guitart Paradiso 3 Repas/jr+Cr.Boisson

App. Granma

Riu Las Morlas

Sol Palmeras

Melia Las Americas

1 sem.

TOUT COMPRIS 799

TOUT COMPRIS 699

TOUT COMPRIS 1299

999

599

999

999

999

SPÉCIAL...

DÉPARTS 17^e MARS

8 NUITS AU PRIX DE 7 NUITS



Les conditions générales de la brochure 94-95 s'appliquent. Espace limité. Prix par pers. en occ. double. Taxes comprises. Prix sujets à changement sans préavis. Tours Mont-Royal n'est pas responsable des erreurs dans cette annonce. APPLICABLES SUR NOUVELLES RÉSERVATIONS EN DATE DU 14 MARS 1995

CONSULTEZ DES EXPERTS

- BELOEIL
 - Voyages Action 464-0363
- BROSSARD
 - Const. Jean-Pierre 462-0907
- CHATEAUGUAY
 - Voyages Handa 692-1960
- GATINEAU
 - Voyages Handa 568-1111
- MONTRÉAL
 - Voy. Le Connaisseur 351-5710
 - Voyages Aéro Club 284-0044
 - Voyages Sélection 272-2226
 - Voyages Handa 931-3030
- MASCOUCHE
 - Voyages Mascouche 474-2441
- LAVAL
 - Caribeq 2000 664-3399
- ST-EUSTACHE
 - E.L. Renaud 472-7112
- REPENTIGNY
 - Voyages Au Soleil 585-4555
- VILLE LASALLE
 - Les Vacanciers 365-8600

Quand les mitraillettes se sont tues, on a pris un verre

DENIS ARCAND

Les agents des Pêcheries canadiens ont pris l'*Estai* d'assaut avec des mitraillettes, mais entre l'abordage, jeudi, et l'arrivée à Saint-Jean dimanche, ils prenaient tous leurs repas avec l'équipage et prenaient un petit verre de whiskey avec les officiers espagnols.

Bref, même s'ils n'étaient pas invités, l'hospitalité espagnole n'a pas défailli.

Mais il reste que l'équipage n'oubliera pas de sitôt le jour où les inspecteurs de Pêches et Océans Canada se sont invités à bord.

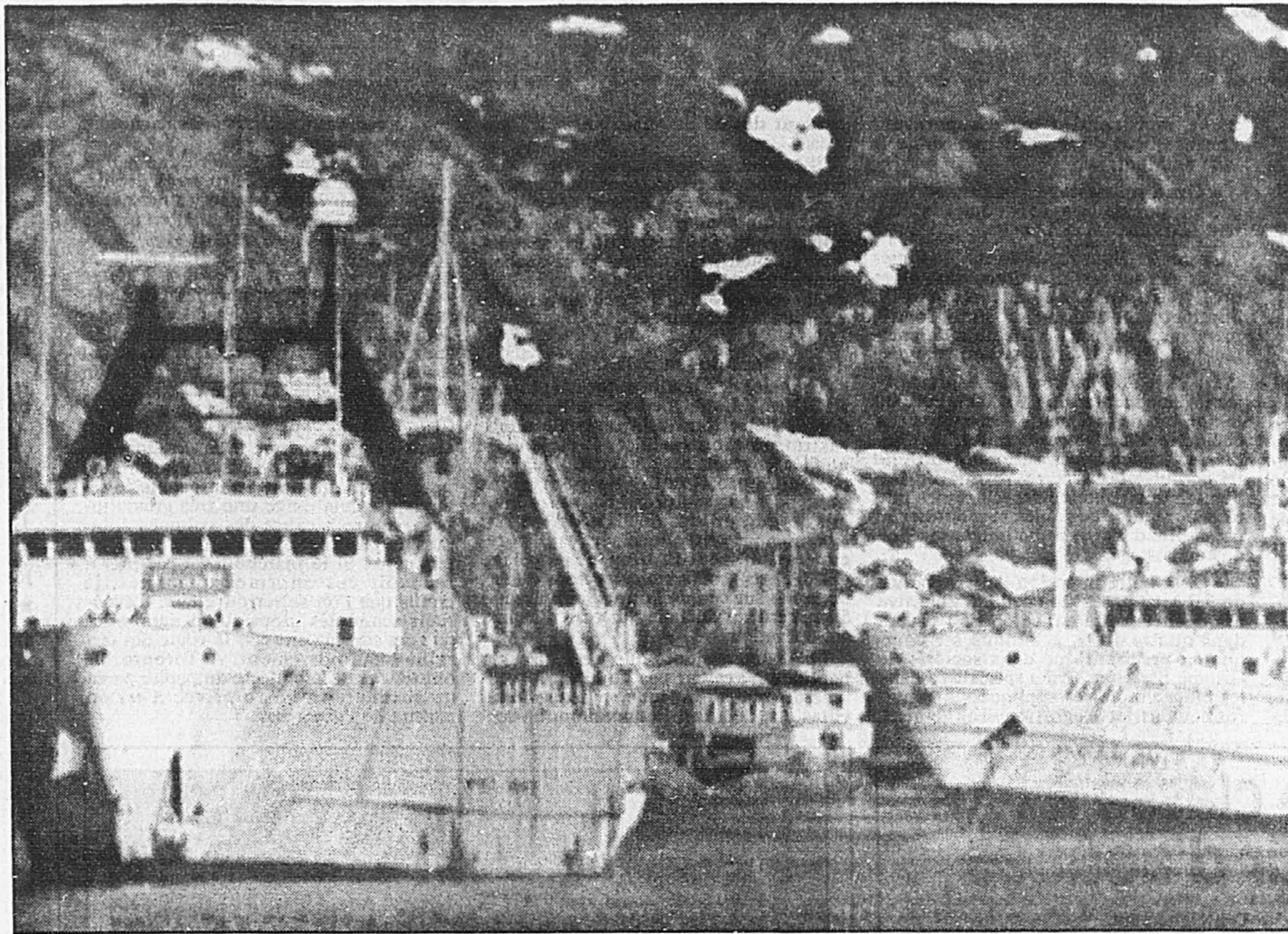
«Quand ils sont montés à bord, on aurait dit les SWAT» (l'escouade tactique), a dit le deuxième officier et patron de pêche Serafino Blanco. «Il n'y a pas eu de violence physique, mais ils étaient ridiculement agressifs», a ajouté le matelot Manuel Noguéria.

«Les trois navires canadiens étaient apparus tout d'un coup sur notre radar, a dit l'officier Blanco. Ils arrivaient très vite sur nous et sans envoyer de message, contrairement à l'usage, quand c'est une inspection.»

Après une poursuite, les hommes ont entendu des rafales de mitrailleuses. «Ils tiraient au-dessus du bateau, alors le capitaine a mis en panne et ordonné à l'équipage de venir se cacher à l'intérieur», a dit Blanco.

«Les Canadiens ont lancé des zodiacs à l'eau et sont montés à bord à l'aide de cordes et de crochets», a dit Blanco.

Noguéria a été secoué lorsqu'il a vu les agents du ministère de la Pêche entrer dans les cabines: «Habituellement, durant les inspections, ces gars-là n'ont jamais d'armes, a indiqué Noguéria. Mais là, ils avaient des mitraillet-



Le chalutier espagnol *Estai* (à droite), arraisonné en haute mer, est entré dans le port de Saint-Jean sous escorte du patrouilleur *Sir Wilfred Templeman*, dimanche après-midi, sous les yeux de plusieurs centaines de manifestants.

PHOTO REUTERS

tes. Ils se sont mis à courir partout en gueulant: Couche-toi à terre! Otez-vous de là! Haut les mains! en pointant les armes sur

nous. Comme si on était des terroristes!
«C'était ridicule, c'était comme dans un mauvais film!

«Alors le capitaine a dit: Hé! On est des civils, on n'est pas armés et on ne résiste pas, alors rangez-donc vos armes avant que

quelqu'un ne se fasse mal. Et en fin de compte, les Canadiens ont mis leurs armes dans leurs sacs.»
Blanco et Noguéria disent

qu'après la commotion initiale, les choses sont devenues très relax.

«Quand tout le monde s'est calmé, on est parti vers Saint-Jean. Les choses sont devenues plutôt amicales. Bon, on était arraisonnés, sans raison, parce qu'on ne volait rien là-bas. On pêchait. Mais on a bien vu que c'était politique et que tout ça réglerait à un niveau pas mal plus haut que le nôtre, alors...»

Alors, les marins, qui viennent tous de la province espagnole de Galicie, ont commencé par inviter les agents à souper.

«Vous savez, on connaissait déjà certains de ces gars-là, dit Blanco. On les avait déjà vus à bord lors d'inspections précédentes, au fil des ans.

«Et puis d'abord, il faut que je vous dise que les inspecteurs canadiens s'arrangent pour venir inspecter un bateau galicien presque à chaque dimanche. Parce qu'ils savent que, le dimanche à bord d'un chalutier galicien, la bouffe est vraiment bonne. Un festin. Et pour nous, pas de problème, ça fait de la visite.»

Un porte-parole du ministère a indiqué que les agents ne feraient aucune déclaration avant le procès du capitaine de l'*Estai*.

«Les gars des Pêcheries nous ont dit que ce n'était pas leur décision, qu'ils n'avaient rien contre nous personnellement et qu'ils faisaient juste leur job», dit Blanco.

«Et ils ont regardé dans l'autre direction et nous ont laissé téléphoner à nos familles via le téléphone par satellite», dit Noriega.

Et selon Noguéria, une autre vieille tradition maritime — digne du capitaine Haddock — a été respectée: «Le capitaine et les officiers ont même bu du whiskey avec les gars des Pêcheries...»

À la Saint-Jean, ils brûleront leurs bateaux devenus inutiles

ANDRÉ NOËL
envoyé spécial, La Presse

À BLANC-SABLON

Le 24 juin, à la Saint-Jean-Baptiste, les habitants de ce petit village du Labrador québécois vont faire un immense bûcher avec leurs bateaux de pêche, devenus inutiles depuis que la mer s'est vidée de ses poissons.

Le gouvernement canadien s'est trouvé un bouc-émissaire bien commode en arraisonnant un chalutier espagnol. Mais les pêcheurs, ici, ne sont pas dupes: ils sont convaincus que c'est avant tout l'irresponsabilité de fonctionnaires fédéraux et l'avidité des créanciers qui ont provoqué leur perte en quelques années.

Les premiers ont subventionné à 35 pour cent l'achat de gros chalutiers et de filets maillants, qui ont ratissé le fond de la mer. Les seconds ont financé le reste, puis se sont assurés que leurs propriétaires payaient leurs dettes et les intérêts, même s'il fallait pour cela tout détruire.

Il y a 450 ans, Jacques Cartier a donné le nom de Blanc-Sablon à cette anse située sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, en face de Terre-Neuve, parce qu'elle était bordée par une longue plage de sable blanc.

Des pêcheurs basques et bretons avaient découvert l'endroit bien avant lui. Ils puisaient les morues, tellement nombreuses qu'elles obscurcissaient la mer. Ils les salaient et les séchaient sur la grève. Pendant des millénaires, le détroit de Belle-Isle a été l'un des endroits les plus poissonneux de la planète. Les eaux glaciales du Labrador s'y engouffrent et se mélangent aux eaux douces des rivières et du fleuve. Tout ce brassage crée une riche soupe de plancton.

L'été, des millions de capelans — de petits poissons dont se nourrissent les morues — venaient rouler et frayer dans le sable. Les mâles se collaient aux femelles et provoquaient la ponte. Clarence Lavallée, un pêcheur dont les ancêtres se sont installés face à l'anse, parle avec animation de l'épais tapis d'oeufs qui se déroulait alors sur la plage. «On

avait l'impression de marcher sur des éponges, dit-il. Nos bottes s'enfonçaient jusqu'aux chevilles.»

Personne n'avait jamais songé à pêcher le capelan, sauf pour appâter la morue. Mais quand la morue a presque disparu, à cause de ses propres politiques, Ottawa a émis des permis pour le capelan. Les Japonais sont friands de leurs oeufs. Des pêcheurs se sont donc mis à capturer des tonnes de capelans dans leurs filets: ils jetaient les mâles, morts, éventraient les femelles et les jetaient aussi, mais gardaient et vendaient les oeufs.

Le capelan a cessé de rouler sur la plage

Pour la première fois, l'été dernier, le capelan a cessé de rouler sur la plage de Blanc-Sablon. Les quelques morues épargnées par la surpêche n'ont plus rien à manger ici. «Pour nous, la disparition du capelan marque un point de non-retour», explique un autre habitant du village, Félix Dumas, avec un accent terre-neuvien. (La majorité des habitants portent

des noms français, mais parlent anglais.)

Et pour la première fois, l'été dernier, les pêcheurs ont commencé à brûler leurs bateaux à la Saint-Jean, souligne Murray Jones, un jeune homme qui travaille à la radio communautaire. Cette nouvelle «tradition» va se poursuivre cette année.

Quand on demande ce qui a déclenché l'anéantissement des bancs de morues, les pêcheurs répondent invariablement: les gros chalutiers. Ces bateaux, dotés d'immenses chaluts capables de remonter 20 000 tonnes de morue par jour, se sont multipliés il y a une vingtaine d'années.

Le gouvernement fédéral encourageait les pêcheurs les plus riches à en acheter, par le biais d'octrois, souligne Félix Dumas. Les banques et les caisses populaires finançaient le reste à coup de centaines de milliers de dollars. Les propriétaires subissaient ensuite une énorme pression pour rembourser leurs emprunts. Ils se sont mis à piller la mer. Même quand les premiers signes de surpêche se sont manifestés, Ottawa

a continué à fixer des quotas de mesurement élevés.

Léonard Lavallée, un vieux pêcheur âgé de 73 ans, rappelle qu'auparavant, les habitants de Blanc-Sablon pêchaient soit avec des filets, qu'ils attachaient à la côte et qu'ils remontaient au large, soit avec des lignes munies d'une série d'hameçons auxquels ils accrochaient des morceaux de capelans.

«On partait à trois heures du matin avec nos petits bateaux de pêche, dit-il. On avait juste à se rendre entre les îles, en face de Blanc-Sablon, pour prendre toute la morue qu'on voulait, en quelques heures. Il y avait tellement de poissons que jamais, on aurait pu croire que la mer se viderait.»

Les longs filets maillants — en nylon imputrescible — ont aggravé la situation, dit Félix Dumas. Lorsqu'ils s'emmêlaient, les propriétaires des chalutiers les coupaient. Or, le nylon ne pourrit pas. Les poissons continuent à s'empêtrer dans les mailles de filets qui dérivent depuis des années. «Le gouvernement devrait

nous payer pour les ramasser», dit M. Dumas.

Les pêcheurs — dans ce petit village qui vient de perdre un père et son fils à cause d'une avalanche — accusent aussi les flottilles étrangères, ainsi que les phoques, effectivement trop nombreux. «Mais il faut remettre les choses à leur place: ce sont des causes secondaires», affirme M. Dumas.

Murray Jones, l'animateur de radio, confie que certains hommes, désœuvrés, boivent plus qu'avant. «Il n'y a rien de plus triste que de les voir se tourner les pouces sur le quai, l'été, à côté de leurs bateaux renversés sur la grève.»

Les chalutiers n'ont plus de morues à pêcher. Alors Ottawa leur donne des permis pour le crabe et la crevette. L'année dernière, Clarence Lavallée — qui a pêché la morue pendant des années sur son propre petit bateau — s'est donc embarqué sur un chalutier pour la pêche aux mollusques. Ces dernières seront-elles les dernières victimes de la catastrophe? L'avenir le dira.

Lacunes au centre de transfusion de Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les lacunes observées au centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge de Québec sont strictement d'ordre administratif et ne remettent pas en cause la sécurité des produits sanguins traités à ce centre, a spécifié hier un porte-parole de la Croix-Rouge canadienne à Ottawa, Antoine Normand.

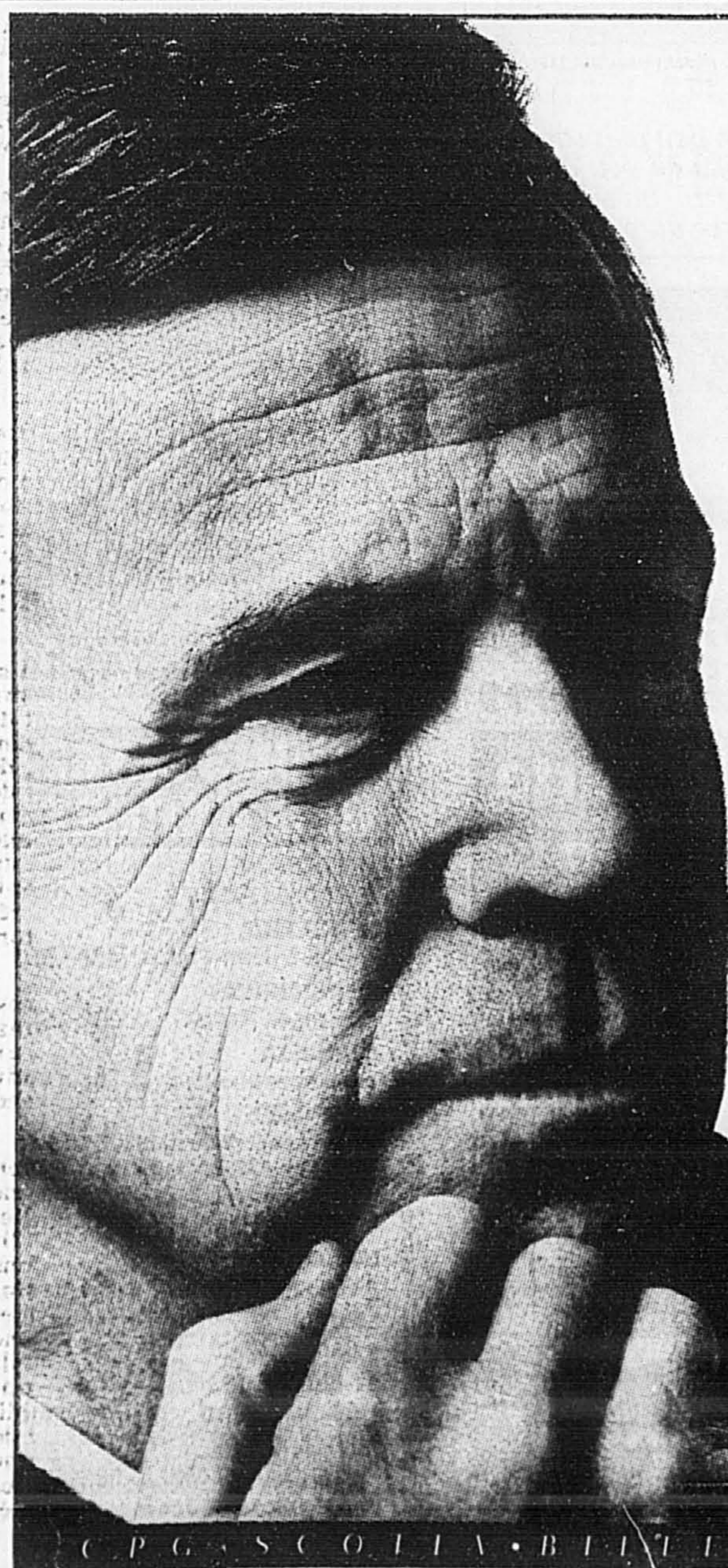
Les failles constatées par les inspecteurs du bureau des produits biologiques de Santé Canada sur la gestion des opérations au centre de transfusion de Québec ont amené la suspension temporaire du directeur médical, le Dr Michel Hébert, de même que la mise en tutelle du centre.

«Une série d'observations montre que le centre de Québec n'est pas géré selon les normes administratives, aussi nous avons demandé au Dr Hébert de se retirer pendant quelques semaines.»

«Depuis 1989, les produits sanguins sont considérés comme des produits biologiques, comme un acte manufacturier. À ce titre, ils sont soumis à des normes strictes. De 500 à 600 de ces normes s'appliquent lors des procédures de prélèvement sanguin, ce qui exige une documentation détaillée», a mis en évidence M. Normand.

Selon ce dernier, les lacunes du centre de transfusion de Québec auraient trait à un certain nombre de procédures portant, entre autres, sur des notifications incomplètes touchant les donneurs: nom, adresse, code postal et autres.

Une révision de l'ensemble des opérations sera faite au cours des deux prochaines semaines.



Il faudrait bien que je profite des taux d'intérêt actuels, mais comment m'y prendre?

7,37%

Taux Placement maximum de 500 \$

CPG de 18 mois à taux privilégié

7,30%

Taux pour montant minimum de 25 000 \$

Billets du trésor Scotia à 90 jours

6,21%

Rendement effectif pour un solde de 25 000 \$

Compte Optimum

Vous avez à votre disposition trois façons de profiter au maximum des taux élevés actuels. Le CPG de 18 mois à taux privilégié vous offre un rendement très appréciable assorti d'un taux garanti et il est remboursable seulement à l'échéance.

Si vous préférez repenser votre stratégie de placements sans compromettre le rendement de vos placements, optez plutôt pour les Billets du trésor Scotia, une alternative plus souple qui offre un taux intéressant pour 90 jours.

Si vous privilégiez les liquidités, le compte Optimum ne comporte aucune restriction. Et plus vous déposez dans votre compte, plus le taux de votre épargne sera élevé. Tous les taux sont modifiables sans préavis.

Pour obtenir plus de détails, passez donc nous voir à votre succursale Scotia.

Banque Scotia

*Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse

Mort de Paolo Romanelli : Yves Prud'homme se porte à la défense des policiers impliqués

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'homme, a vivement réagi, hier, aux commentaires et remarques de membres de la famille de Paolo Romanelli et du conseiller municipal indépendant Michel Prescott, pour qui la police aurait eu « la gachette trop rapide », jeudi dernier, en abattant de deux balles le jeune homme de 23 ans.

Pour le conseiller municipal indépendant Michel Prescott, la mort de Romanelli aurait sans doute pu être évitée. Prescott réclame une enquête du coronar sur l'opération policière. « Il faut tirer les leçons nécessaires de ce malheureux incident, pense-t-il. »

n'a pas été fait usage d'un fusil à poivre ou de gaz lacrymogènes ?

« Comment se fait-il, souligne de plus le conseiller municipal, qu'au moment où Romanelli se trouvait sur le balcon et ne présentait apparemment aucun danger, les policiers, dont au moins une dizaine pointaient leur arme en sa direction, semblaient pour leur part surexcités, alors que la situation exigeait au contraire beaucoup de sang-froid ? »

Michel Prescott veut aussi savoir pourquoi les policiers criaient tous en même temps à Romanelli, plutôt que de tenter de le calmer, et s'ils sont intervenus de cette façon par émotivité, en réaction à l'attaque au couteau subie par leur confrère ?

Pour la sœur de la victime, les policiers auraient pu tirer ailleurs que dans le thorax, pour les voisins, la force déployée par la police était démesurée. Enfin Michel Prescott s'est dit surpris que la SQ ait pu conclure aussi rapidement que « le SPCUM avait fait le bon choix » en tuant Paolo.

Attendre l'enquête de la SQ

« À partir de quelle enquête peut-on dire que les policiers ont eu la gachette trop rapide, s'est demandé hier Yves Prud'homme ? Les policiers ont des directives, ils doivent protéger la vie. Il faut tenir compte des informations recueillies sur les lieux... Des informations pas toujours faciles à interpréter. C'est ce qui s'est passé. »

Le président de la Fraternité des policiers de la CUM s'est porté à la défense des policiers et du lieutenant impliqués dans l'affaire Romanelli. « Les policiers, comme le lieutenant qui commandait l'opération, avaient des directives, ils les ont suivies. Il n'y a pas eu d'improvisation. Laissez-nous travailler ! Personne ne peut dire ce qui s'est passé avant que l'enquête de la Sûreté du Québec soit terminée. »

Selon M. Prud'homme, on reproche parfois aux policiers de ne pas agir. « Mais on veut qu'on fasse quoi ? Il y a longtemps, depuis l'affaire Barnabé, en 1993, qu'aucun événement tragique n'avait eu lieu... Avant de nous juger, qu'on attende les résultats de l'enquête. »

À la Sûreté du Québec, l'affaire a été confiée à l'Unité des crimes contre la personne. Des enquêteurs ont été envoyés sur les lieux, le jour même du drame. La SQ ne donne jamais les noms de ses enquêteurs. Leur rapport sera remis au Substitut du procureur général.



Des ambulanciers s'affairent auprès de Paolo Romanelli, vendredi dernier.

Affaire Côté : il n'aurait pas été question de prise d'otages

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« J'avais la nette impression que c'était lui qui allait décider si j'allais vivre ou pas. J'avais les yeux rivés sur son arme de poing qu'il pointait en direction de mon ventre. »

La policière Christine Janelle, de la Sûreté municipale de Sainte-Sophie, a expliqué, hier, au juge François Doyon qu'elle s'était rendue, avec son collègue Bruno Roberge, au Ranch de l'Amitié, située dans cette localité des Basses-Laurentides, vers 1h 10, le 23 septembre dernier, parce qu'un jeune homme avait signalé que Pierre F. Côté était en état d'ébriété, avait une carabine de calibre .303 et avait frappé sa conjointe, Claudette Beauchamp, en plus de lancer un chaise sur un mur. Ce jeune homme, Eric Rhéaume, et un autre individu venaient d'être expulsés de la demeure de Côté.

Les agents Janelle et Roberge ont quitté précipitamment la maison de Côté après qu'il eut pointé un revolver — qui n'a jamais été retrouvé — dans leur direction. Selon l'agent Roberge,

l'arme ressemblait à un revolver de départ.

Le juge Doyon, de la Cour du Québec, agit comme coronar ad hoc dans une enquête publique qui se déroule au palais de justice de Laval dans le but de déterminer les circonstances entourant la mort de Côté, 56 ans, abattu d'une rafale de mitraillette par un membre du Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec.

Côté a été tué vers 7 h, alors qu'il sortait de chez lui avec une carabine de calibre .22. La SQ avait établi un siège après avoir été alertée par la policière Janelle. La SQ a toujours prétendu que Côté avait tenu durant la nuit sa conjointe et le fils de celle-ci en otages.

Il est clair dans l'esprit de l'agent Janelle qu'elle se rendait au ranch pour un cas de violence conjugale.

Pour sa part, l'agent Roberge a souligné qu'il n'avait jamais été question de prise d'otage de sa part ou de celle de sa consœur, lors de conversations avec un répartiteur et un agent de la SQ.

Les deux agents ont juré que, selon eux, Côté marchait droit, était cohérent dans ses propos et n'avait aucunement l'allure d'un homme en état d'ébriété.

Quand ils sont arrivés dans la cour du ranch, il faisait très noir. L'agent Roberge a allumé tous les phares de son véhicule avant de descendre.

« En quittant le poste pour se rendre au ranch, j'ai téléphoné au détachement de Saint-Jérôme de la SQ et j'ai informé le répartiteur que nous allions sur un cas de violence conjugale et je lui ai demandé d'approcher des véhicules de patrouille au cas où. J'avais bon espoir de régler

le cas, de le calmer, car je connaissais « cowboy » (sobriquet de Côté), a souligné l'agent Janelle.

Elle a poursuivi en disant qu'il n'y avait aucune lumière dans la maison et qu'elle avait demandé à Mme Beauchamp d'allumer.

En aucun temps, tout comme son collègue, elle n'a dégainé son arme.

Une fois à l'intérieur, elle dit avoir entendu une voix d'homme crier : « Qu'est-ce qui se passe icitte ? ». Elle a répondu : « Pete (autre sobriquet), c'est Christine, la police. » Il a répliqué en lançant : « Je viens d'en sortir deux, je suis capable d'en mettre d'autres dehors. »

Puis, Côté est apparu avec une arme au poing. Il était en caleçon et le trose nu.

« J'ai levé les mains pour le stopper, en lui disant de se calmer, que j'étais venue pour régler un problème. Il avançait vers moi, je reculais. Il a dit : « J'ai un péteux, tu en as un. »

Près de la porte, il aurait pris l'agent Roberge par une épaule en lui ordonnant de sortir, tout comme sa collègue.

Une fois dans leur auto, l'agent Janelle a communiqué à nouveau avec la SQ pour l'informer qu'elle venait d'être expulsée à la pointe d'un revolver et qu'elle avait besoin de renfort.

Pour l'agent Roberge, Mme Beauchamp semblait être dans un état d'insécurité. Il n'a pas remarqué de trace de violence sur sa personne.

Une femme, Josette Yvon, qui a dû évacuer, vers 2 h, sa demeure située en face du ranch, a expliqué avoir entendu un coup de feu alors qu'elle montait dans sa voiture.

Claudette Beauchamp donnera sa version des faits aujourd'hui.

Nathalie Petrowski



Souverains unanimes

Bon, c'est fait. Les artistes se sont prononcés. Ils voteront oui à la souveraineté. Pas tous sans exception, mais tous ceux au moins réunis en catastrophe au métro Berri, hier après-midi ; une vingtaine de souverainistes avoués, affichés et unanimes.

Vous trouverez leur photo dans les pages de club, pardon les pages culturelles de ce journal. Vous n'aurez pas de difficulté à les reconnaître. Ils sont célèbres : des chanteurs populaires, des comédiens chevronnés, des humoristes de l'année. Au total, vingt gros noms de toutes les tendances et de toutes les générations. De quoi clouer le cercueil du Point à jamais.

Car c'est à cause du Point que tout ce beau monde est sorti de sa tanière pour dénoncer le reportage d'Alain Gravel sur la démobilitation des artistes face à la souveraineté.

Avant, les artistes montaient sur scène pour cautionner une bonne cause. Maintenant, ils descendent dans le métro pour dénoncer une émission de télé. Le souci de l'image doit y être pour quelque chose. Tout comme le besoin de s'approprier les tribunes publiques qui leur échappent trop souvent (du moins en ont-ils l'impression) et de le faire avec des visages connus et des noms éprouvés comme Eric Lapointe, Laurence Jalbert, Richard Séguin, mais aussi Jeanine Sutto, la comédienne, la pionnière mais surtout la belle-mère du gars qui anime le Point. Tiens toi !

Ne croyez pas que je tourne en dérision le premier vrai geste référendaire des artistes québécois.

J'ai vu le fameux reportage qui a créé tant d'émoi et je comprends leur colère. Ce reportage étrange qui se voulait soi-disant équilibré avec le bon dosage de purs et de durs, de moroses et de mous, n'était pas du Gravel à son meilleur.

On n'y apprenait rien de neuf, sinon que les vieux lions comme Deschamps, Ferland et Vigneault sont fatigués, ce qui est normal et concevable. On y voyait un Jean-Louis Roux hystérique. On y regardait patiner une Louise Forestier qui n'a jamais été réputée pour la fulgurance de son analyse politique anyway, et une Monique Mercure à l'aube de se faire couper sa subvention du fédéral, piégée par la caméra.

On y découvrait aussi que des jeunes artistes comme Mitsou, probablement affolés à l'idée de se faire poser la question du droit de veto, ont refusé d'avoir l'air aussi bête que Guy Lafleur. Bref, Gravel a frappé aux mauvaises portes. S'il avait vraiment voulu dénicher de jeunes artistes souverainistes, fervents et articulés, il en aurait débusqué. Au moins vingt. Mais là n'était pas son propos. Gravel cherchait des bêtes noires et des bémols. Il en a trouvé.

Reste que les bémols de Gravel n'étaient pas totalement inventés. S'il n'y avait pas eu ce reportage pour mettre le feu aux poudres, je me demande si les artistes seraient sortis en aussi grand nombre ? S'ils auraient crié aussi fort Oui à la souveraineté ?

Je me demande en fait si ce reportage parfaitement déprimant n'a pas servi de point de ralliement. En leur renvoyant l'image de leur ambiguïté, de leur absence de ferveur et de convictions, en leur renvoyant cette insupportable image d'eux-mêmes, le reportage du Point a botté le cul à bon nombre d'entre eux, les a réveillés et sortis de leur torpeur.

Je leur ai tous posé la question, hier. Ben non, voyons, ont-ils répondu tous en chœur. On serait descendu dans la rue ou le métro, quand même !

Permettez-moi d'en douter. Permettez-moi de croire que les artistes ne sont pas tellement différents de nous. Ils subissent les mêmes conditions atmosphériques, les mêmes chutes de pression, les mêmes écarts de température. Ils ne sont pas à l'avant-garde, ils suivent le courant, ils vont avec le vent. Hier après-midi, le vent a subitement changé de direction. Pour moi, y'a une tempête dans l'air. Sortez les micros et préparez les caméras...

Effrontée.

Saab 900 S

399\$/mois*
(36 mois)

Parmi les voitures de sa catégorie, le prix de la Saab 900 S — à partir de **26 995\$** — bafoue les convenances. Évidemment, elle est équipée d'un moteur 2,3 litres à 16 soupapes, d'une boîte manuelle 5 vitesses, de zones de déformation à l'avant et à l'arrière, d'une cage de sécurité renforcée, de freins ABS aux quatre roues et de deux sacs gonflables. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.

* Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 3 467 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 399 \$ et dépôt de garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature du contrat. OPTION D'ACHAT: 14 476 \$. Frais de 5¢ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit.

LES CONCESSIONNAIRES SAAB DU GRAND MONTRÉAL						
BOURASSA	DÉCARIE	GRAVEL	GRENIER	MONDIAL	SATURN SAAB ISUZU	WEST-ISLAND
SATURN SAAB ISUZU	SATURN SAAB ISUZU	SATURN SAAB ISUZU	SATURN SAAB ISUZU	SATURN SAAB ISUZU	DE BLAINVILLE	SATURN SAAB ISUZU
1615, boul. St-Martin Est	5400, boul. Décarie	1, place Ville Marie, Montréal	785, boul. Des Seigneurs	9415, avenue Papineau	249, boul. Seigneure Ouest	10333, boul. Gouin Ouest
Laval	Montréal	(angle Cathcart et McGill)	Terrebonne	Montréal	Blainville	Razbro
385-9191	483-5555	861-2000	964-1374	385-7222	437-6317	484-3161

Simard écope trois ans de pénitencier

ANDRÉ CÉDILOT

Une première sentence est tombée, hier, au sein du gang des 16 présumés trafiquants de haschisch démasqués, l'été dernier, par des agents de la GRC qui administraient secrètement un bureau de change en plein centre-ville de Montréal.

Un messageur de l'organisation, Jean-François Simard, qui aura 26 ans dimanche, s'est vu infliger trois ans de pénitencier par le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec, après s'être reconnu coupable d'une accusation de complot pour importation, trafic et possession de résine de cannabis.

Ce jugement est à toutes fins utiles symbolique étant donné qu'il s'applique concurremment à deux autres sentences totalisant quatre années d'emprisonnement que purge Simard, depuis le 26 octobre dernier, pour des histoires de contrebande de haschisch en provenance de la Jamaïque.

« Simard a déjà été condamné deux fois en rapport avec la même enquête. Dans le cas présent, on avait des preuves solides sur un voyage blanc (dry conspiracy) qu'il avait effectué en Floride, durant l'été 1993. Compte tenu de ces maigres éléments, il s'agit d'un règlement satisfaisant », a expliqué l'agent André Moisan, qui supervisait l'enquête à la GRC.

Dans ses représentations, le procureur du ministère fédéral de la Justice, Me François Landry, a décrit Simard comme étant un membre important du clan de Jean-Pierre Leblanc, qui attend en prison son procès relativement à une impressionnante brochette de 106 chefs d'accusations pour trafic de stupéfiants et blanchiment d'argent.

Outre de diriger un petit réseau de distribution de drogue

dans l'est de Montréal, Simard arrondissait ses profits en faisant entrer lui-même à Montréal le haschisch que d'autres courriers lui avaient remis en Floride. Il avait été arrêté une première fois à l'aéroport de Mirabel, en avril 1993, puis à la frontière de Lacolle, quelques mois plus tard.

Chaque fois qu'il a été arrêté, Simard a tenté de confondre les enquêteurs en exhibant de fausses cartes d'identités aux noms de Claude Bélanger et de Pierre Boucher. Il participait aussi avec les principaux leaders du groupe à la planification des itinéraires des différents courriers.

Malgré son jeune âge, Simard en est à sa cinquième condamnation pour des affaires de drogue. En 1988, il avait écopé 18 mois de prison, à Montréal. Il y a quatre ans, il s'était aussi fait pincer à Miami avec du haschisch provenant de la Jamaïque. Il avait alors écopé de six mois de tôle.

Par ailleurs, le système judiciaire n'aura plus à traiter le dossier de Kazimir Sypniewski, 70 ans, décédé d'une crise cardiaque, le 17 janvier. Le septuagénaire, qui profitait d'une remise en liberté sous cautionnement, attendait son procès sous 52 chefs d'accusations de complot et de blanchiment d'argent.

Selon la dénonciation, Sypniewski aurait transigé plus d'un million de dollars avec les agents secrets de la GRC pour le compte d'un groupe de trafiquants de cocaïne liés à la mafia sicilienne de Montréal. Le vieil homme travaillait comme agent de sécurité dans l'édifice de la rue Peel où étaient situés les bureaux de Me Joseph Lagana, considéré comme le « cerveau » de cette vaste fuite de capitaux accusés de manière illicite.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

L'Expo-Express, c'est vraiment fini

L'Expo-Express, c'étaient 48 voitures qui ont servi aux déplacements des centaines de milliers de visiteurs de l'Exposition universelle de 1967. Entreposées depuis dans un champ, aux Cèdres, elles sont maintenant déchiquetées pour la ferraille. Certains ont pensé les faire revivre, depuis, mais le temps a fait son oeuvre. Contrairement à la croyance populaire, Montréal n'était plus propriétaire de ces pièces de collection. L'administration Drapeau les avait cédées à un entrepreneur privé en 1979, pour 380 000\$. C'est un vieux souvenir qui disparaît.

Un règlement d'emprunt risque d'être battu par les Longueuillois

GEORGES LAMON

La contestation se manifeste à Longueuil contre un règlement d'emprunt de 630 000\$ destiné à des travaux d'entretien, de réparation de pavage, de trottoirs et de bordures, et d'achat de tourbe.

Hier à 19 heures, première des trois journées de consultation populaire, 552 personnes avaient signé le registre de la ville pour s'opposer au règlement d'emprunt, près du tiers des 1620 signatures nécessaires pour le battre.

Selon Mme Gisèle Hamelin, chef du Parti Longueuillois, cette première journée s'est bien déroulée, et elle espère récolter davantage que les 1620 signatures nécessaires pour lancer à l'administration Gladu un message clair contre l'endettement.

Toutefois, elle a trouvé bizarre que les fonctionnaires de la ville exigent souvent des signataires qu'ils déclinent leur lieu de résidence à Longueuil ou même qu'ils présentent une pièce d'identité. Cela aurait eu pour effet de retarder quelque peu le déroulement du processus.

Mme Hamelin a suivi durant toute la journée la démarche des

citoyens opposés à cet emprunt et a noté que c'est entre 15h30 et 17h que les signataires ont le plus afflué à l'hôtel de ville. Les opposants au règlement d'emprunt ont encore deux jours, de 9h à 19h, pour aller signer le registre.

Rappelons que les deux partis qui ont fait la lutte au maire Claude Gladu, soit l'Alliance de Longueuil et le Parti Longueuillois, ainsi que l'Association des propriétaires de Longueuil ont fait front commun la semaine dernière pour s'opposer à cet emprunt. Ils estiment que ces travaux, quoique nécessaires, doivent être exécutés avec l'argent puisé à même le surplus budgétaire non approprié, et qu'il ne faut pas augmenter la dette des citoyens «pour payer l'épicerie».

Le maire Gladu, quant à lui, refuse de toucher à ce surplus, qu'il évalue actuellement à 1,5 million, mais que l'opposition dit être à 5,5 millions.

Le maire Gladu a déjà annoncé à La Presse que, si le règlement est battu, le conseil décidera s'il doit effectivement faire exécuter les travaux ou les reporter. Mais il serait hors de question de faire adopter le règlement par référendum — une dépense d'environ 300 000\$.

25 ans de Loto-Québec

Il y a vingt-cinq ans aujourd'hui, Loto-Québec tenait son premier tirage à Montréal. Il s'agissait du tirage de l'Inter Loto, une loterie dotée d'un gros lot de 125 000 dollars.

Aujourd'hui, Loto-Québec offre 11 produits, dont l'Inter et la Mini qui existent depuis 1970 et qui sont toujours offertes au prix initial fixé à l'époque, soit deux dollars pour l'Inter et cinquante cents pour la Mini.

En 25 ans, Loto-Québec a remis à des gagnants 484 chèques de un million et plus. Le Loto 6/49 compte à lui seul 292 millionnaires québécois et le plus important gros lot remis par une loterie canadienne (19 millions) a été gagné au Loto 6/49 le 30 mars 1994 par un groupe de Saint-Wenceslas. En 1994, 271 gagnants québécois du Loto 6/49 ont réclamé un lot supérieur à 50 000 dollars.

Depuis ses débuts, la société d'État a réalisé des ventes totalisant 16,5 milliards et des remises aux gagnants de 7,7 milliards. Le plus grand et le plus régulier des gagnants demeure toutefois le trésor québécois, qui a encaissé en 25 ans des dividendes de 6 milliards.

L'ancêtre du Loto 6/49, le Loto-Perfecta, est né en 1972. Trois ans plus tard, il devenait le 6/36, précurseur du Loto 6/49 qui a été conçu au Québec avant d'être lancé à travers le Canada en juin 1982.

En 1992 et 1993, le gouvernement du Québec a confié à Loto-Québec la gestion des casinos d'État et l'implantation d'un réseau d'appareils de loterie vidéo. Cette année, plus de 3000 personnes étaient employées par Loto-Québec, dont près de 2500 dans le secteur «casino», plus de 650 dans le secteur «loterie» et... 36 dans le secteur «loterie vidéo». L'ouverture du casino de Hull en 1996 devrait fournir du travail à environ un millier de personnes supplémentaires.

Dans les douze derniers mois, plus de 80 pour cent des Québécois se sont procurés un produit de loterie. Sur un dollar joué, 48 pour cent est remis à des gagnants, 35 pour cent revient au gouvernement du Québec, 11 pour cent couvre les frais d'exploitation et 6 pour cent est versé en commissions aux 11 500 détaillants du Québec.

Des livres qui mènent loin...

LUCIE CÔTÉ

La Cour d'appel doit maintenant décider si Suzanne Poirier, cette résidente de Lachine condamnée, en mai 1993, à 14 jours de prison pour avoir négligé de payer une amende, après avoir rendu des livres en retard à sa bibliothèque municipale, a le droit d'en appeler de sa sentence en Cour supérieure.

En juillet 1993, le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure, avait débouté Suzanne Poirier en disant qu'il n'avait pas compétence pour entendre son appel.

Le code de procédure pénale prévoit le droit d'appel en Cour supérieure pour une peine imposée à l'occasion d'une condamnation devant la cour municipale.

Le juge s'était donc rendu à l'argument de l'avocat de Lachine, Me Patrice Guay, qui affirmait que les 14 jours de prison ne constituaient pas réellement une peine, mais étaient la conséquence du refus de Mme Poirier de payer l'amende (qui, d'abord fixée à 104\$, s'élevait maintenant à plus de 900\$). La prison est la seule façon de faire respecter le jugement, a-t-il souligné hier, l'accusée ayant refusé de faire des travaux compensatoires pour acquiescer son amende.

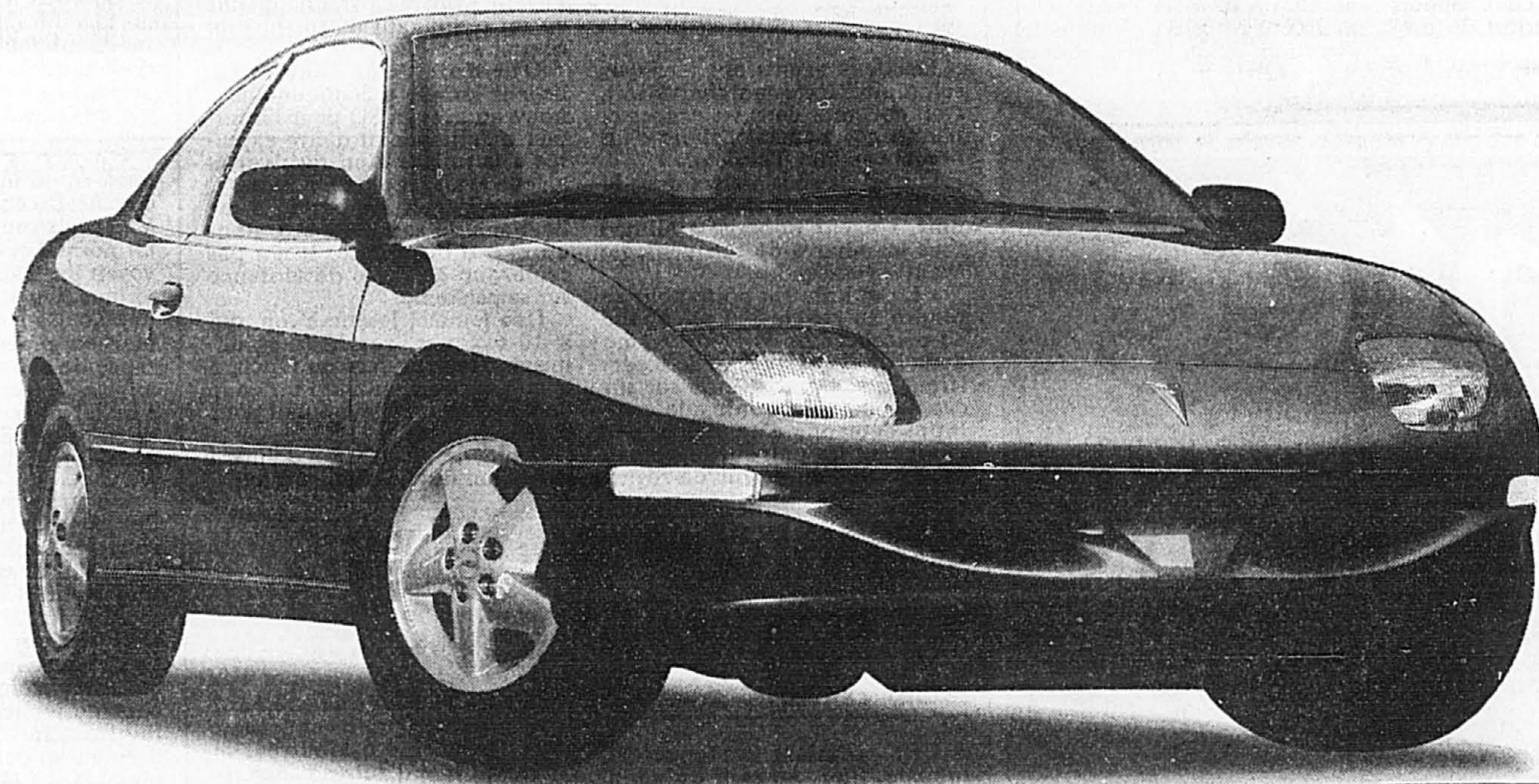
Pour sa part, l'avocat de Mme Poirier, Me Clément Monterosso, a plaidé que les 14 jours de prison étaient bien une peine au sens du code de procédure pénale, qui ne pouvait être détachée de l'amende imposée à sa cliente.

Les juges ont pris la cause en délibéré.

Le port est toujours paralysé

L'Association des employeurs maritimes (AEM) a reçu hier matin une contre-proposition du Syndicat des débardeurs du Port de Montréal. Le syndicat tente ainsi de relancer les négociations sur le renouvellement de la convention collective, bloquées depuis mardi dernier. Pendant que les syndicats attendent une réponse de l'employeur, le port est toujours paralysé par le conflit de travail.

Mettez du piquant dans votre vie!



Pontiac Sunfire

12 995\$* ou **239\$/mois****
[pour 36 mois]

- Moteur 2,2 litres de 120 chevaux
- Boîte manuelle 5 rapports
- 2 sacs gonflables
- Freins antiblocage (ABS)
- Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Aileron arrière

- Sièges baquets avant inclinables
- Siège arrière rabattable
- Protection antidécharge de la batterie
- Ouvre-coffre mécanique
- Essuie-glace à balayage intermittent
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant!



GENERAL MOTORS
GARANTIE
TOTAL

Assistance
ROUÏÈRE 24h

GM

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Transport (595\$) et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 800\$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300\$ exigé. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'Assurance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Liste des causes en délibéré: «The Gazette» déboutée par la Cour du Québec

LUCIE CÔTÉ

La Cour du Québec vient de casser une décision de la Commission d'accès à l'information qui ordonnait au ministère de la Justice de communiquer au journaliste William Marsden, du quotidien anglophone *The Gazette*, les listes des causes en délibéré depuis plus de six mois à la Cour du Québec et à la Cour supérieure.

Le juge F.-Michel Gagnon, de la Cour du Québec, a jugé que la Commission d'accès interprétait de manière restrictive l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (qui définit les organismes publics) et qu'il devait plutôt être interprété «d'une manière large, libérale, et conforme à son objet».

Le juge croit donc qu'il convient de soustraire à la Loi non seulement les documents détenus directement par les tribunaux, mais également ceux qui le sont

indirectement, par exemple par le biais d'un ministère.

La Loi sur l'accès exclut les tribunaux de la liste des organismes publics qui doivent fournir leurs documents à qui en fait la demande, mais y fait cependant figurer les ministères.

Chaque mois, le ministère de la Justice confectionne les fameuses listes des causes en délibéré depuis plus de six mois à l'intention de la Cour du Québec et de la Cour supérieure. Elles sont remises aux juges en chef ou à leurs adjoints. Les journalistes et le public n'y ont jamais eu accès.

Dans son jugement, le juge Gagnon explique qu'il est possible de dresser soi-même ce genre de liste, «mais au prix d'un travail long et fastidieux».

Le journaliste Marsden s'est donc adressé au ministère de la Justice pour la première fois le 14 janvier 1993, pour obtenir les listes dressées entre 1990 et 1993. Le ministère a refusé la demande un mois plus tard en expliquant

notamment que les tribunaux ne font pas partie des organismes publics soumis à la Loi.

Le journaliste se tourne alors vers la Commission d'accès qui entend sa demande le 10 novembre 1993 et lui donne raison trois semaines plus tard. Mais le ministère de la Justice décide de se pourvoir en appel.

Les fameuses listes sont détenues à la fois par les tribunaux concernés et par le ministère de la Justice. Seul le ministère est responsable de leur conservation.

Le juge Gagnon, qui considère que la Commission interprète la Loi de manière restrictive, relève trois anomalies dans sa façon de voir les choses.

D'abord, il ne comprend pas que le ministère, organisme public, puisse être obligé par la Loi sur l'accès à rendre publics des documents qui devraient en fait être inaccessibles parce qu'un tribunal les détient.

Ensuite, le juge ne comprend pas que des documents destinés aux tribunaux, et par conséquent

soustraits à la Loi lorsque ce sont les tribunaux qui en assurent la garde, puissent être obtenus d'une manière détournée parce que le ministère les détient aussi sous une autre forme (dans ses ordinateurs).

Enfin, note-t-il, les tribunaux ne détiennent pas les archives judiciaires, qui échappent néanmoins à la Loi sur l'accès. Les tribunaux ne conservent leurs dossiers que pendant l'instruction et le délibéré. Le reste du temps, ce sont les employés du ministère qui en sont responsables. Si la Loi était interprétée de manière restrictive, la Commission en contrôlerait alors l'accès, souligne-t-il.

Le juge Gagnon juge de plus que l'indépendance judiciaire serait remise en cause si les listes réclamées par le journaliste de *The Gazette* étaient publiées, leur accessibilité risquant de «créer une pression publique indue sur le juge en chef, tout en compromettant la sérénité des intéressés comme décideurs».



Bang & Olufsen

SOLDE DE DÉMONSTRATEURS ET FIN DE SÉRIE

Une fois par année

Jusqu'au 31 mars seulement.

audio centre

Montréal: 5260, rue Sherbrooke Ouest (514) 482-4420
 Brossard: 8080, boul. Taschereau Ouest (514) 466-1999
 Laval: 1970, boul. Le Corbusier (514) 687-3627
 Ottawa: 1493 Merivale Road (613) 723-2923

Accusée de possession de stupéfiants, Vanessa Paradis proteste de son innocence par le biais d'un avocat

LUCIE CÔTÉ

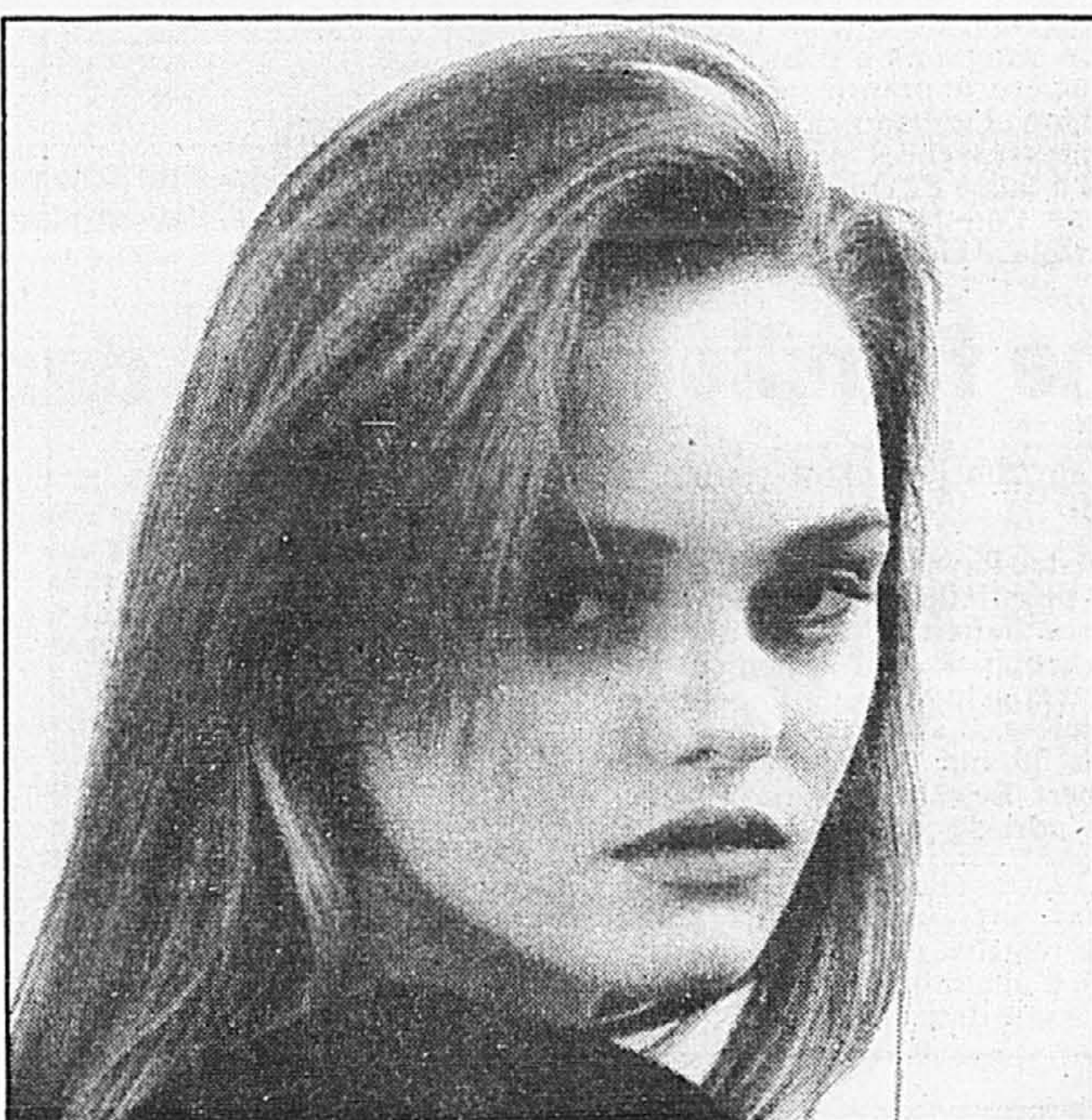
Arrêtée le 16 février dernier et accusée de possession de stupéfiants, la chanteuse et actrice française Vanessa Paradis a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité, hier, au palais de justice de Montréal.

L'artiste de 22 ans, qui vit à Paris, ne s'était cependant pas déplacée pour sa comparution. Elle était plutôt représentée par Me Pierre Dupras (l'un des avocats qui défendent les policiers accusés dans l'affaire Barnabé).

Hier, Me Dupras a refusé de faire le moindre commentaire concernant sa célèbre cliente. «Je n'ai rien à dire», s'est-il borné à répéter.

Comme le permettent les procédures sommaires, réservées aux infractions mineures, Vanessa Paradis pourra être jugée sans avoir à revenir une seule fois à Montréal. Ce genre de procédure simplifiée, qui permet à un prévenu d'être représenté par son avocat, ne comporte pas d'enquête préliminaire; on passe directement de la comparution au procès.

Venue à Montréal faire la promotion du film *Elisa*, de Jean Becker, Vanessa Paradis a été arrêtée par les douaniers américains à l'aéroport de Dorval, lorsqu'une boulette de haschisch est tombée de son sac.



Vanessa Paradis ne s'est pas présentée devant le tribunal, hier, comme le lui permettait la procédure.

Les douaniers avaient alors fait payer une amende de 500 \$ US à la jeune chanteuse puis l'avaient confiée à la GRC. Les autorités canadiennes avaient exigé une

caution de 500 \$ avant de remettre Vanessa Paradis en liberté.

Les procédures se poursuivent le 26 juin.

Le procès de Richard Timm s'ouvre à Longueuil

C'est ce matin que s'ouvre au palais de justice de Longueuil, avec le choix du jury, le procès de Richard Timm, 31 ans, accusé de complot pour meurtre et meurtre au premier degré de ses parents adoptifs, Gilbert Timm et Victoire Cossette. Ils étaient âgés respectivement de 58 et 61 ans.

Les deux victimes avaient été abattues le 8 septembre 1993, à bout portant, dans leur sommeil, d'une balle de carabine de calibre 22, dotée d'un silencieux artisanal. C'est leur fils, Richard Timm, qui avait alerté la police.

Le procès sera présidé par le juge André Biron, de la Cour supérieure (Chambre criminelle). Il devrait durer quatre semaines et plusieurs témoins devraient être entendus. Me Stéphane Lamarche agira au nom du Procureur général tandis que Me John Pepper représentera Richard Timm.

Culottée.



Saab 900 S

399\$/mois* (36 mois)

Peu importe l'angle que vous prenez pour aborder la Saab 900 S, une évidence s'impose, elle est beaucoup moins chère que vous ne le pensiez: à partir de **26 995\$**. Et c'est sans compter les rétroviseurs chauffants télécommandés, la ventilation filtrée, le système antivol télécommandé, les sièges avant chauffants, les lave/essuie-phares et beaucoup d'espace de rangement. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.



*Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 3 467 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 399 \$ et dépôt de garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature du contrat. OPTION D'ACHAT: 14 476 \$. Frais de 5 ¢ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit.

LES CONCESSIONNAIRES SAAB DU GRAND MONTRÉAL

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU 1415, boul. St-Marc Est Laval 385-9191	DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU 5400, boul. Ducaire Montréal 483-5555	GRAVEL SATURN SAAB ISUZU 1, place Ville Marie, Montréal (angle Casimir et McGill) 861-2000	GRENIER SATURN SAAB ISUZU 705, boul. Des Seigneurs Terrebonne 964-1374	MONDIAL SATURN SAAB ISUZU 9415, avenue Papineau Montréal 385-7222	SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE 249, boul. Seigneurie Ouest Blainville 437-8317	WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU 10333, boul. Gouin Ouest Rosboro 684-3161
--	--	---	---	--	---	--

-20% sur tous les canapés cuirs

L'ÉVÈNEMENT CUIR



ROCHE BOBOIS

Du 4 au 13 mars Ouvert les dimanches 5 et 12

Cuir bleu, cuir fauve, cuir pêche ou cuir noir, chez Roche-Bobois. Événement cuir vous attend. Pendant quinze jours, Roche-Bobois fête le cuir et vous propose des prix réduits de 20% sur l'ensemble de ses canapés, réalisés dans les plus belles peaux. Alors ne manquez pas cet "Événement Cuir", c'est chez Roche-Bobois du 4 au 13 mars.

Montréal 1425, boul. René Levesque ouest H3G 1T7
Tél. (514) 871-9070

NEW YORK • BOSTON • CHICAGO • COLUMBUS • DENVER • HOUSTON • LA JOLLA • MIAMI • MONTRÉAL • PALM BEACH • PARAMUS, N.J. • PHILADELPHIA • QUÉBEC
ROSLYN HEIGHTS, NY • SAN FRANCISCO • SCARSDALE • SCOTTSDALE • SEATTLE • TORONTO • VANCOUVER • WASHINGTON, D.C. • WESTPORT • WINNETKA, IL

4 EN 1 TÉLÉCOPIEUR, PHOTOCOPIEUR, IMPRIMANTE, SCANNER
BROTHER INTELLIFAX 3500 ML

brother

- Mémoire de 50 pages
- Alimentation de document 30 pages
- Capacité 200 feuilles
- 64 teintes de gris
- Affichage DCL 16 chiffres
- Multicopie avec réduction et agrandissement
- Et plus encore...

Pour plus de précisions, composez **341-3020** ou passez à notre salle d'exposition

LOCATION • VENTE • ENTRETIEN • CRÉDIT-BAIL

ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE **ADMACO**

5525, rue Paré, Ville Mont-Royal

OUVERT SAMEDI DE 10 H À 14 H

LA PLACE...

POUR UNE HONDA



95 CIVIC BERLINE (ÉDITION SPÉCIALE) | **95 CIVIC HATCHBACK**

***229\$ / MOIS** + TAXES | ***183\$ / MOIS** + TAXES

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* Bail 48 mois, 2 000 \$ comptant ou échange équivalent, 96 000 km gratuits, aucune obligation d'achat à la fin du bail.

HONDA blainville 700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25) 435-1122 / 875-1920

Des artificiers de l'armée arrivent à Blanc-Sablon

YANN PINEAU

■ Quatre artificiers des Forces armées, en provenance de Valcartier, arriveront aujourd'hui à Blanc-Sablon afin d'analyser l'état des masses de neige dont une partie s'est effondrée sur une maison la semaine dernière, causant la mort d'un homme et de son fils adolescent.

«Si la situation le permet, les artificiers déclencheront des avalanches préventives le plus vite possible», a déclaré hier le capitaine Jocelyn Laroche, du 22^e Régiment. Ces experts en explosifs ont été entraînés en Colombie-Britannique et sont donc familiers avec ce genre de travail, même si le déclenchement d'avalanches préventives est beaucoup plus courant dans les Rocheuses qu'au Québec.

Hier, l'arrivée des spécialistes de l'armée était attendue avec impatience à Blanc-Sablon: «Ils font des miracles», confiait Jean-Pierre Dallaire, un porte-parole de la direction de la Sécurité civile qui se trouve sur place.

Les besoins en prévention des avalanches pourraient même s'étendre à d'autres localités de la Basse Côte-Nord. Des observateurs, qui ont survolé hier la région en hélicoptère, ont en effet remarqué d'autres endroits risqués, notamment à Vieux-Fort et Tabatière.

À Blanc-Sablon, il faudra également évaluer la vulnérabilité de l'endroit où l'avalanche s'est produite. Depuis de nombreuses années, plusieurs personnes avaient construit leur maison au pied du mont Bonenfant, à l'abri des vents dominants.

«Depuis 25 ans, c'était un bon

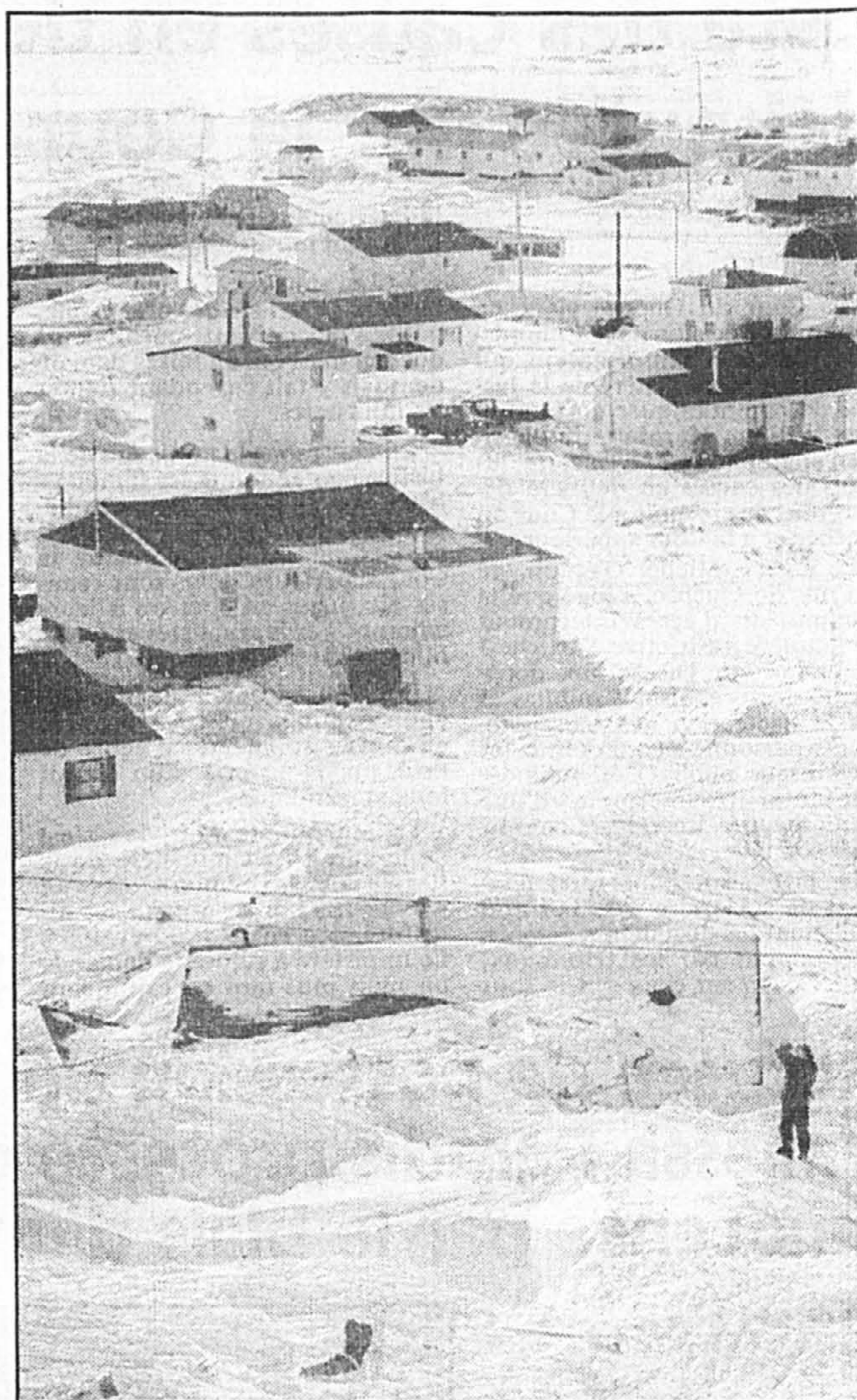
choix», remarque laconiquement M. Dallaire.

Par ailleurs, une grande partie des 450 habitants de Blanc-Sablon a assisté hier après-midi aux obsèques de Tony et James Lavallée, le pêcheur de 36 ans et son fils de 17 ans qui sont morts lorsque l'avalanche a englouti leur maison. Rappelons que Wanda Lavallée, l'épouse, avait miraculeusement survécu à la catastrophe.

«L'église était remplie et il y avait même du monde dehors», raconte Guy Leblanc, le coordonnateur des mesures d'urgence dans la municipalité. Évidemment, ce n'est pas la cathédrale de Montréal, mais il y avait environ 200 personnes.»

Sur la cinquantaine de personnes évacuées des 21 résidences situées au pied du mont Bonenfant, une vingtaine logent toujours dans l'école du village. Ces personnes seront relogées dans les villages environnants, car les risques d'avalanches sont encore très grands. Des représentants de la Sécurité civile ont annoncé hier que la réintégration des domiciles ne sera pas possible avant plusieurs semaines. Dans cette région, la neige ne fond pas avant la fin du mois d'avril, voire au début de mai.

Enfin, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, s'est entretenu hier après-midi avec Alexandre Dumas, le maire de Blanc-Sablon. Le ministre a indiqué qu'il recommandera au gouvernement du Québec l'adoption d'un programme d'assistance financière approprié pour Blanc-Sablon et les municipalités avoisinantes touchées par la tempête qui a laissé 82 cm de neige sur la Basse Côte-Nord et provoqué la terrible avalanche.



Blanc-Sablon se remet difficilement de la terrifiante tempête du week-end dernier. À l'avant-plan, le toit de la maison emportée par l'avalanche. PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Les Turmel, une famille qui a le jeu dans le sang

Presse Canadienne
HULL

■ Un peu moins de quatre ans après son frère John, Raymond Turmel, 42 ans, de Gatineau, doit à son tour faire face à des accusations d'avoir tenu et de s'être trouvé dans une maison de jeu.

Le casino en question a été démantelé en soirée vendredi par des policiers de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Hull qui ont effectué une descen-

te au 70A, rue St-Raymond, à Hull.

Outre Raymond Turmel, présumé propriétaire du casino, deux autres individus, en l'occurrence des croupiers, ont également été accusés à la suite de l'opération policière. Il s'agit de Jacques Dubois, 38 ans, de Gatineau, et de Robert Réjean Georges, 19 ans, sans adresse connue.

Quatre clients de l'établissement ont aussi été interpellés puis relâchés moyennant la signature d'une promesse de comparaitre à une date ultérieure.

Depuis novembre 1994, le 70A St-Raymond faisait l'objet d'une surveillance particulière, à la suite d'informations anonymes reçues de la part de citoyens qui se plaignaient notamment du va-et-vient à cet endroit.

De plus, les autorités policières auraient également reçu un dépliant publicitaire annonçant la présence du casino en question.

Raymond Turmel est le second membre de cette famille à se retrouver devant les tribunaux pour répondre à des accusations relatives à la tenue d'une maison de jeu.

Son frère John avait été condamné en octobre 1991 à purger une peine de quatre mois de prison après avoir été reconnu coupable d'avoir opéré une maison de jeu.

À l'instar de son frère John, Raymond Turmel offrait semblait-il aux clients de son casino d'occuper momentanément la chaise du banquier, croyant ainsi pouvoir éviter les dispositions du Code criminel.

Raymond Turmel et ses deux croupiers ont été remis en liberté.

Pour mars, Cantel

Parlons loisirs.

Profitez
d'appels locaux
GRATUITS
entre 17 h
et 20 h!

CANTEL
amigo^{MC}

On a toujours besoin d'un Amigo!

La meilleure offre sous le soleil!

Procurez-vous un Amigo avant le 31 mars et tous vos appels locaux seront gratuits les jours de semaine, entre 17 h et 20 h, pendant les 4 premiers mois. Voilà une offre dont vous reparlerez longtemps!

Les services Amigo de Cantel :
à partir de **19⁹⁵*** par mois.

- Aucun contrat à long terme (engagement minimum de 4 mois seulement)
- Aucuns frais d'inscription ou de mise en service
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais (service Personnel Amigo)



Pour une livraison à domicile du téléphone Amigo, composez le 1 800 779-5953.

Rendez-vous sans tarder chez l'un ou l'autre des détaillants suivants :



*Service Sûreté Amigo : à partir de 19,95 \$ par mois. Service Personnel Amigo : à partir de 29,95 \$ par mois. Frais d'appel local et d'appel interurbain en sus. Mensualités, frais d'appel et taxes portés au compte de votre carte de crédit. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle Amigo. Les utilisateurs actuels des services cellulaires Amigo peuvent profiter de cette offre en renouvelant leur contrat; composez *811 pour plus d'information. Offre valable jusqu'au 31 mars 1995.

Un médecin interdit de pratique

Il utilisait la musicothérapie pour traiter les cancéreux

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Le Dr Yves Roy, qui exerçait jusqu'à récemment sa profession à Morin Heights et Montréal, devra s'expliquer, à compter du 4 avril, devant sa corporation professionnelle relativement aux traitements particuliers auxquels il aurait soumis une dizaine de patients, dont le recours à la musicothérapie pour traiter un cancer.

Devant le sérieux des faits recueillis par le syndicat de l'Ordre professionnel des médecins, le docteur Roy n'a plus le droit de pratiquer la médecine depuis le 11 novembre 1994.

Hier, un comité de discipline du Collège des médecins a ordonné aux avocats du médecin de communiquer au syndicat la liste des témoins et des experts qu'ils entendent faire déposer en sa faveur ainsi qu'un résumé de leur position respective, notamment, de façon à ce que l'audition de la plainte se fasse dans les meilleurs délais.

Sept jours ont été réservés pour la tenue de ces auditions, qui s'étaleront du 4 avril au 19 avril.

Les plaintes auxquelles doit répondre le médecin Roy stipulent qu'il a utilisé un ensemble de moyens diagnostiques et de traitements qui ne sont pas reconnus par la médecine officielle.

Les traitements en question ont trait entre autres à la kinésiothérapie appliquée, à la magnétothérapie, aux massages selon des formes géométriques, à l'homéopathie, à l'utilisation d'huiles essentielles.

Et cela malgré le fait qu'il était établi que les patients ainsi traités souffraient de cancer, d'asthme ou encore de faiblesse du foie et du pancréas.

Dans le cas qui semble le plus grave, le syndicat estime que le médecin savait que l'état de son patient se détériorait à la lumière des tests sanguins qui démontraient un abaissement de ses globules rouges et de son hémoglobine.

Pour l'aider à établir un diagnostic et un mode de traitement, le Dr Roy aurait fait parvenir des photographies de son patient au «professeur Zeberio», du Brésil, sur lesquelles, de blanc vêtu, le patient reçoit de la musique sur la rate, les pieds près d'une chauffe-brette, assis sur un tabouret, les bras tendus vers l'avant.

Le Collège des médecins reproche au Dr Roy d'avoir garanti à son patient la guérison, de l'avoir incité à cesser les traitements de chimiothérapie recommandés par un autre médecin et de l'avoir enjoint à ne pas consulter un spécialiste du cancer.

Le Collège blâme également le médecin pour avoir exigé des honoraires non justifiés et déraisonnables, soit un montant de 33 384 \$ pour des traitements s'échelonnant sur une période de dix mois. Parce qu'un solde demeurerait impayé, le médecin se serait tourné vers la Cour du Québec pour obtenir les 7460 \$ manquants.

La «bactérie mangeuse de chair» fait des ravages

Presse Canadienne
KINGSTON, Ontario

Un membre du clergé de la région de Kingston est en train de se remettre d'une attaque de la bactérie «mangeuse de chair» et 12 autres personnes sont porteuses de la bactérie, ont confirmé hier des responsables des services de santé.

L'ecclésiastique qui habite Picton, près de Kingston, en Ontario, a dû être amputé du majeur de la main droite, a expliqué le Dr David Mowat de Kingston.

L'homme a été hospitalisé dans cette ville la semaine dernière après qu'une douleur à son doigt fut devenue intolérable. Les médecins ont été en mesure d'arrêter la propagation de l'infection.

Il a passé quatre jours dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital Hôtel-Dieu où il est en train de se remettre tranquillement.

Entre-temps, neuf résidents et trois membres du personnel d'un centre de convalescence de Marmora, à environ 100 kilomètres

au nord-ouest de Kingston, seraient porteurs de streptocoques A, a indiqué le Dr Lynn Noseworthy, le responsable des services de santé de la région.

Ils sont tous traités aux antibiotiques pour empêcher la bactérie de progresser, a ajouté Mme Noseworthy.

Dix pour cent des enfants et un pour cent des adultes canadiens ont des streptocoques de type A présents dans la gorge.

Habituellement, cet état de chose ne présente aucun problème mais peut entraîner des maladies de toute sorte, d'une infection à la gorge à la myosite nécrosante, la maladie mangeuse de chair qui détruit les tissus conjonctifs.

Plus tôt ce mois-ci, trois autres résidents de la même maison de convalescence ont contracté l'infection.

Deux sont par la suite décédés mais aucun d'entre eux n'a été atteint de la maladie. Leur mort serait dû à une bactériémie, une infection du sang.

Étude sur le cancer

CEL-SCI Corporation fait savoir que le ministère de la Santé a accordé son approbation à une demande relative à la première des deux phases d'une étude portant sur Multikine, un médicament stimulateur du système immunitaire pour les patients atteints de cancer.

Multikine est un mélange naturel de régulateurs du système immunitaire humain appelés cytokines. Il contient de l'interleukine-2 et d'autres cytokines, dont plusieurs font actuellement l'objet d'études en qualité d'éventuels agents de lutte contre le cancer. L'étude portera sur 30 patients souffrant de cancer cervico-facial qui n'ont pas réagi aux traitements ordinaires.

L'étude devrait être menée au Ottawa Regional Cancer Center et à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle a pour fin d'évaluer l'innocuité du médicament et les réactions du système immunitaire des patients.

LA NOUVELLE ACURA TL 1995
VENEZ L'ESSAYER!

***4,9%**



INTEGRA RS 1995
16 995\$ ou 269\$
T.T.P. en sus par mois

ANJOU - MONTRÉAL
GALERIES ACURA
7100, MÉTROPOLITAIN EST
ANJOU, MONTRÉAL
TÉL.: 354-8811

LAVAL - RIVE-NORD
ACURA PLUS
255, BOUL. DE LA SEIGNEURIE
BLAINVILLE
TÉL.: 435-4455

500\$ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

Utilisation 48 mois T.T.P. EN SUS. Comptant 1 500 \$ ou échange équivalent 24 000 km inclus. 12 premiers versements d'un financement de 60 mois et sur approbation de crédit. M2213577

À VOTRE DISPOSITION...
25 VOITURES DE COURTOISIE

***4,9%**

Protégé 1995

À partir de **12 495\$**
T.T.P. en sus



3300, BOUL. STE-MARIE
MASCOUCHE 474-7000
MTL: 497-0800
SORTIE 28 DE L'AUT. 25

500\$ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 H.

CIVIC «ÉDITION SPÉCIALE» 95
COUPÉ SPORT ou BERLINE 4 PORTES

***4,9%**

CIVIC CX 95
À PARTIR DE **10 995\$**
T.T.P. EN SUS

À PARTIR DE **14 795\$**
T.T.P. EN SUS

OU 229\$ PAR MOIS



HAMEL HONDA 130, RUE DUBOIS ST-EUSTACHE (voie de service de la 640)
491-0440 Mtl: 875-1919

500\$ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

* Bail de 48 mois, taxes en sus, comptant ou échange équivalent 2 000 \$, 24 000 km alloués annuellement. Transport et préparation inclus. 12 premiers versements d'un financement de 60 mois. Sur approbation de crédit. M2213568

vous offre la lune!

Parlons affaires.

Une jupiter de bonne affaire!

Achetez un téléphone avant le 31 mars et nous déduirons 129,95 \$ de votre premier compte mensuel*. Côté argent, voilà une affaire en or!

La Solution Affaires de Cantel :
seulement **49⁹⁵** par mois.

- 50 minutes par mois d'appels locaux, sans frais
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50 ¢ la minute, appels locaux supplémentaires



Achetez un téléphone à 129,95 \$ et nous vous rembourserons 129,95 \$!

Prix du téléphone 129,95 \$
Rabais de Cantel 129,95 \$
Coût après rabais 0 \$*

(Rabais également offert sur d'autres modèles)



Téléphone portatif Motorola 850.

Renseignez-vous aussi sur nos téléavertisseurs.

Rendez-vous sans tarder chez un dépositaire agréé :

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est (514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest (514) 983-1666
770, rue Notre-Dame Ouest (514) 875-9512
1247 av. du Collège McGill (514) 871-1871
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (514) 926-3111

DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire (819) 478-0851
GATINEAU
360, boul. Maloney Ouest, bur. 1 (819) 663-8580
GRANBY
99, rue Bouchard (514) 777-6612
JOUETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord (514) 755-5000

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle (514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides (514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin Ouest (514) 682-2640

REPENTIGNY
110, boul. Industriel (514) 581-4666
ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau (514) 675-3963
ST-JÉROME
116, boul. du Carrefour (514) 438-3543

ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102 (514) 738-3833
ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est (514) 257-8826

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs (514) 964-1964
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000



* Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés au programme Affaires, sous réserve d'approbation de crédit. Le rabais de Cantel n'inclut pas les taxes applicables. Le modèle illustré ci-dessus est offert en quantité limitée. Cette offre est disponible seulement chez les dépositaires participants. Engagement minimum d'un (1) an. Frais de résiliation applicables. / *Frais en sus : mise en service, accès au système, service de déplacement, services optionnels, appels interurbains et taxes.

Sang contaminé: des centaines de Canadiens auraient pu être sauvés

Presse Canadienne
TORONTO

■ Des centaines de Canadiens ne seraient pas en train de mourir du sida si le gouvernement avait « simplement pris la peine » d'exiger que les hémophiles obtiennent le sang le plus sûr possible, au début des années 80.

C'est ce qu'a soutenu un éminent chercheur, le docteur Don Francis, à l'enquête sur le scandale du sang contaminé au Canada, lundi.

« Il n'y a pas de doute que s'ils avaient été plus agressifs, il y aurait eu un nombre considérablement moins élevé de pertes de vies », a-t-il affirmé.

Près de la moitié des 1200 Canadiens qui ont contracté le sida après avoir reçu des produits sanguins contaminés, au début des années 80, auraient été épargnés si l'instance chargée de réglementer l'approvisionnement du Canada en produits sanguins avait exercé ses pouvoirs législatifs, a ajouté le médecin.

La plupart des personnes qui ont été contaminées sont hémophiles.

Le Bureau des produits biologiques aurait pu insister auprès de la Croix-Rouge pour qu'elle dépiste plus tôt les donneurs « à risques » et qu'elle prévienne les médecins traitant des hémophiles que certains produits sanguins pouvaient être contaminés par le VIH, a déclaré le Dr Francis, au cours de son témoignage devant la commission d'enquête sur le sang contaminé.

Le témoignage du Dr Francis, qui s'est poursuivi pendant quatre jours, a pris fin par une altercation avec l'avocat de la Croix-Rouge, Earl Cherniak, sur ce qui aurait dû être fait pour protéger les réserves de sang.

« Je ne crois pas qu'il y avait des intentions malveillantes, mais seulement que ce qui s'est produit a été un désastre », a dit le Dr Francis.

Mais Me Cherniak a défendu de façon véhémement les agissements de la Croix-Rouge, en disant qu'ils étaient basés sur ce qu'on savait du sida à l'époque, c'est-à-dire au début des années 80.

La commission d'enquête a appris que le Bureau des produits biologiques a ordonné à la Croix-Rouge, en 1982, d'avertir ses cen-

tres et les médecins soignants des hémophiles qu'il existait un risque que le sida puisse être transmis par le sang.

Mais les avocats représentant les groupes d'hémophiles et de victimes du sida soutiennent qu'il n'existe aucune preuve écrite que la Croix-Rouge ait jamais donné suite à cet ordre.

Selon le Dr Francis, le Bureau des produits biologiques aurait pu insister pour que des mises en garde soient jointes aux produits à base de Facteur 8, un agent de coagulation du sang.

La plupart des hémophiles ont continué à utiliser le Facteur 8, qui est fabriqué à partir d'extraits du sang de quelque 20 000 donneurs. Un autre produit, le cryoprécipité, est produit à partir du sang d'un seul donneur, et est donc beaucoup moins dangereux.

La plupart des hémophiles auraient opté pour le produit le plus sûr s'ils avaient été informés des risques que comportait le Facteur 8, a indiqué le Dr Francis, un médecin américain qui a été le premier à alerter les autorités médicales américaines de la possibilité que le VIH puisse contaminer les banques de sang.

Fin d'une saga

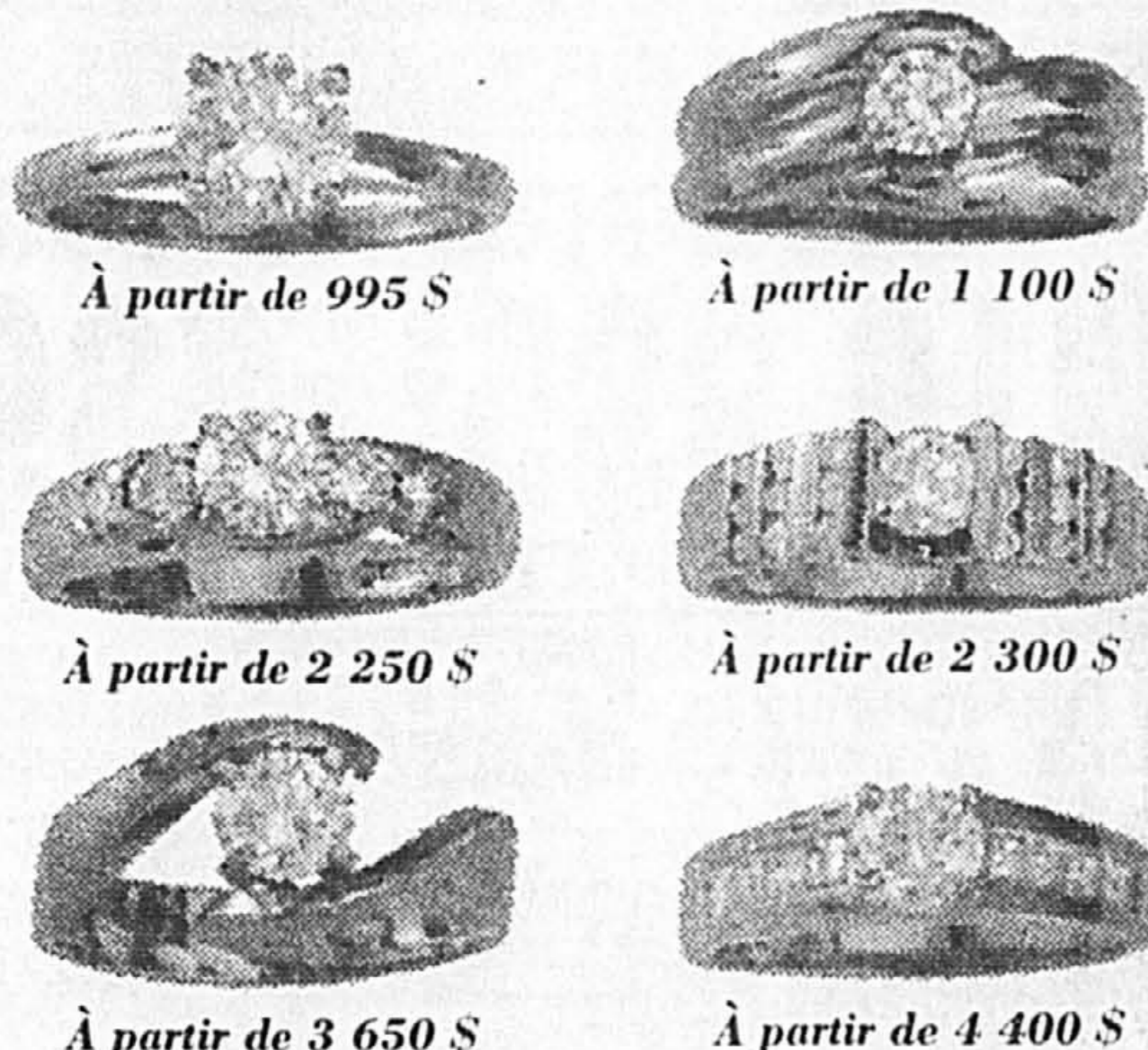
■ La saga judiciaire des frères Gaétan et Daniel Lanthier et de Richard Saint-Amand, qui durait depuis septembre 1994, vient de prendre fin.

Après avoir purgé de quatre à sept mois de détention préventive, relativement à une présumée histoire de violence conjugale contre la conjointe de Gaétan Lanthier, les frères Lanthier ont finalement bénéficié d'un sursis de peine, tandis que Saint-Amand était acquitté de la douzaine de chefs d'accusation qu'on lui imputait.

C'est le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec à Longueuil, qui a rendu ce verdict contre le trio.

Après que Daniel Lanthier eut plaidé coupable à une accusation de méfait et que son frère Gaétan l'eut imité pour une accusation de voies de fait simples, la Couronne, représentée par Me Jacques Pothier, n'a pas présenté de preuve dans les autres dossiers.

Richard Saint-Amand, qui a fait sept mois de détention préventive, a alors été acquitté. Le juge Roy a accordé un sursis de peine aux frères Lanthier.



À partir de 995 \$

À partir de 1 100 \$

À partir de 2 250 \$

À partir de 2 300 \$

À partir de 3 650 \$

À partir de 4 400 \$

Sublimes et superbes bagues de fiançailles à diamants Birks

Club Prestige de Birks

Avec tout achat de plus de 1 000 \$

vous ne versez que 20 % du montant et réglez le solde en six versements mensuels, sans intérêt.



BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

Le service InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu...
Le quotidien le plus écouté!

Service rapide gratuit* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

8 7 5 - B e l l
2 3 5 5

Pour entendre le contenu des rubriques suivantes, composez le code de trois chiffres correspondant.



- Nouvelles en bref
 - La Une: 110
 - Nouvelles locales: 120
 - Nouvelles sportives: 130
 - Nouvelles économiques: 140
 - Nouvelles nationales et internationales: 150
 - Arts et spectacles: 160
 - En primeur: 170

NOUVEAU

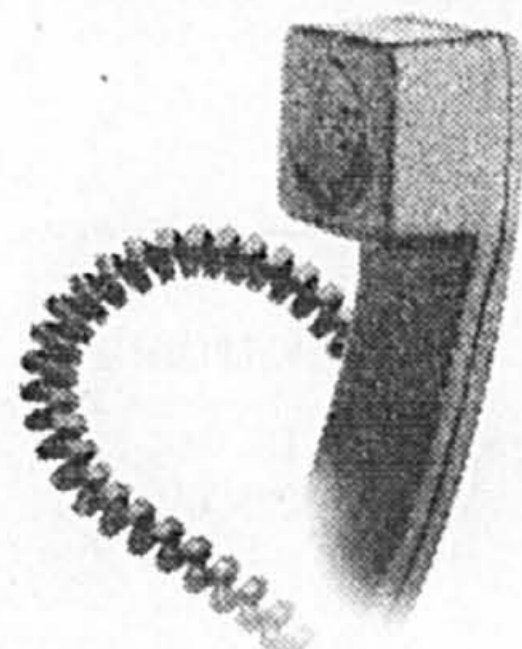
- Éditoriaux 210
- Question du jour 220

- Info-Affaires™ Bell
 - À surveiller cette semaine: 311
 - Causeries et conférences d'affaires: 321
 - Perfectionnement en gestion: 331
 - Finance et comptabilité: 341
 - Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 351
 - Production, qualité, environnement et technologie: ... 361
 - Ressources humaines et formation: 371
 - Informatique: 381

- Questions d'affaires Réponses d'affaires
- 5 choix de chroniques disponibles: 410

- Produits et services de Bell 520

- Services de La Presse 6
 - Service des abonnements:
 - Annonces classées:
 - Publicité:
 - Rédaction:
 - Information sur les concours:
 - Renseignements généraux:



* Dans la zone d'appel locale seulement.

La Presse



URGEL BOURGIE INAUGURE UN COMPLEXE FUNÉRAIRE UNIQUE À MONTRÉAL.

Une nouvelle adresse au coeur de Montréal :
le 1255, avenue Beaumont.

Soucieux de mieux répondre aux exigences de l'ensemble des familles d'aujourd'hui, Urgel Bourgie a érigé ce tout nouveau complexe qui redéfinit les standards en matière de services funéraires. Vous y retrouverez :

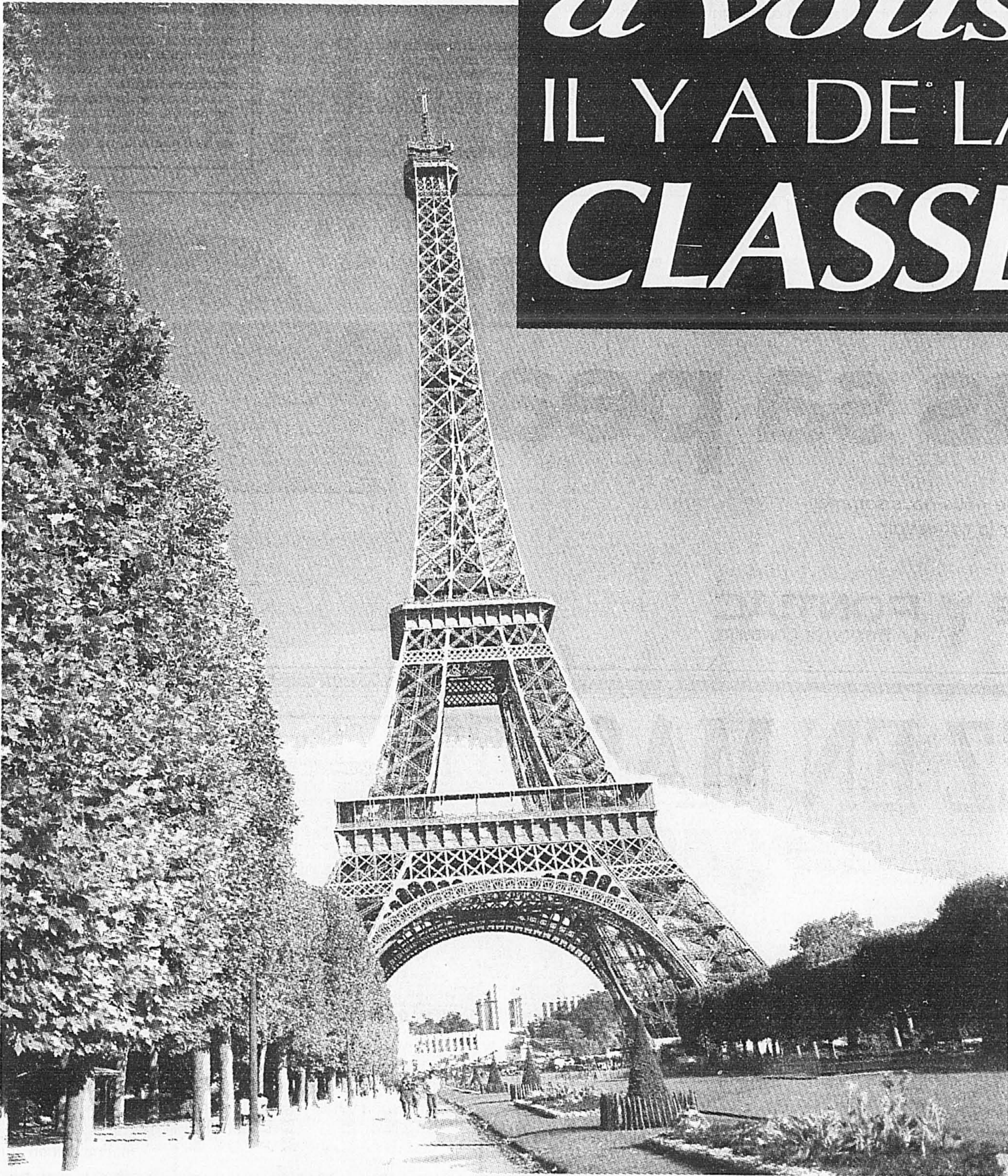
- des salles d'exposition spacieuses ;
- une grande chapelle multiconfessionnelle de 150 places ;
- de grandes salles de réception avec accès privés ;
- une garderie avec service de garde ;
- un vaste stationnement ;
- à mi-chemin de Ville Mont-Royal et d'Outremont, accessible par le métro (station L'Acadie).

En fait, le nouveau complexe du 1255 Beaumont a été conçu de façon à ce que tous les rituels entourant la mort puissent se dérouler sous un même toit, dans le respect des volontés et des traditions du défunt. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à composer le 735-2025.



URGEL BOURGIE

DANS *votre*
monde
à vous,
 IL Y A DE LA
CLASSE



P A R I S
 EN *SUPER AFFAIRES* : TOUT LE *CONFORT* DE
 LA PREMIÈRE CLASSE AU PRIX DE LA CLASSE AFFAIRES

Air Canada vous offre un vol quotidien sans escale entre Montréal et Paris. Mieux encore, appréciez la classe Super Affaires d'Air Canada, un monde de quiétude, de confort et d'espace digne de la Première classe, au prix de la classe Affaires. Aucune autre compagnie aérienne au Canada ne vous propose autant d'avantages. Puisque dans votre monde à vous, Paris, c'est la grande classe.

AIR CANADA



POUR LE MONDE ENTIER

CP Rail : des cadres ont commencé à s'occuper de l'entretien des voies

Presse Canadienne

■ CP Rail a fermé quelques petites lignes et redéployé des travailleurs pour garder ouvertes ses principales voies, hier, alors que les derniers de ses 3 200 employés d'entretien entraient en grève.

Les employés du sud de l'Ontario, de l'Alberta et du Québec ont ainsi rejoint leurs collègues du reste du pays, qui ont quitté leur travail par étapes, depuis mercredi dernier, pour être immédiatement mis en lock-out.

La compagnie ferroviaire, pendant ce temps, a commencé à envoyer ses cols blancs pour réparer des voies entre Montréal et Vancouver.

Des comptables, des avocats et des statisticiens se sont ainsi vu remettre des casques blancs et ont dû apprendre, par exemple, « comment soulever des objets lourds sans se faire mal au dos », a expliqué le porte-parole de CP, Tim Humphreys.

Ken Deptuck, vice-président de la Fraternité des employés d'entretien, a dit que le printemps pouvait amener des pluies et des soulèvements de voies, rendant dangereux certains déplacements de trains de marchandises.

« Nos membres disent qu'ils resteront dehors aussi longtemps que ça prendra », ajoute-t-il. Les employés d'entretien en lock-out ne reçoivent aucune paye de grève. »

Les syndicats — dont les contrats de travail sont échus depuis 15 mois — ont assuré qu'ils ne prendraient pas d'actions pouvant affecter Via ou les trains de banlieue. Mais



Un policier du CP demande à un employé en lock-out de laisser un camion circuler devant un atelier de la compagnie, à Montréal, hier.

les services de trains de passagers utilisant les voies du CP pourraient être affectés par le conflit de travail.

La ministre fédérale du Travail, Lucienne Robillard, a rejeté l'appel du Parti réformiste à intervenir. « Il est clairement prématuré de parler d'une loi », a-t-elle dit devant la Chambre des communes.

La ministre s'est dite encouragée par l'en-

tente survenue dimanche entre CP et trois petits syndicats représentant 2 880 employés de bureau, électriciens et contrôleurs.

Bien qu'une douzaine de lignes en Ontario, en Colombie-Britannique et sur l'île de Vancouver aient été fermées temporairement par CP, cela n'a eu que des effets limités sur les différentes compagnies de transport.

Des pompiers de Hull friands des lignes téléphoniques érotiques

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La ville de Hull a découvert que 45 des 59 appels à des lignes érotiques effectués par des employés municipaux aux frais des contribuables depuis septembre dernier originaient de deux casernes de pompiers.

« Le coût total de ces appels s'élève à 563 \$, mais la majorité d'entre eux ont été effectués dans les derniers mois, où l'on a noté une certaine accentuation », a expliqué, hier, le directeur général de la ville de Hull, Paul Préseault.

Il y a environ deux semaines, les autorités municipales apprenaient que des appels à des lignes téléphoniques à caractère érotique, à des numéros de type « 1-976 », avaient été effectués par des employés municipaux aux frais de la ville. Avec un coût minimum d'environ 10 \$ par appel, la facture a rapidement grimpé et les autorités ont dû réagir pour refroidir les ardeurs des employés fautifs.

Les dates et heures auxquelles ont été effectués les appels étant inscrites sur les factures de Bell Canada, on a vite fait

d'identifier, sinon les coupables, au moins le groupe auquel ils appartenaient et leur quart de travail.

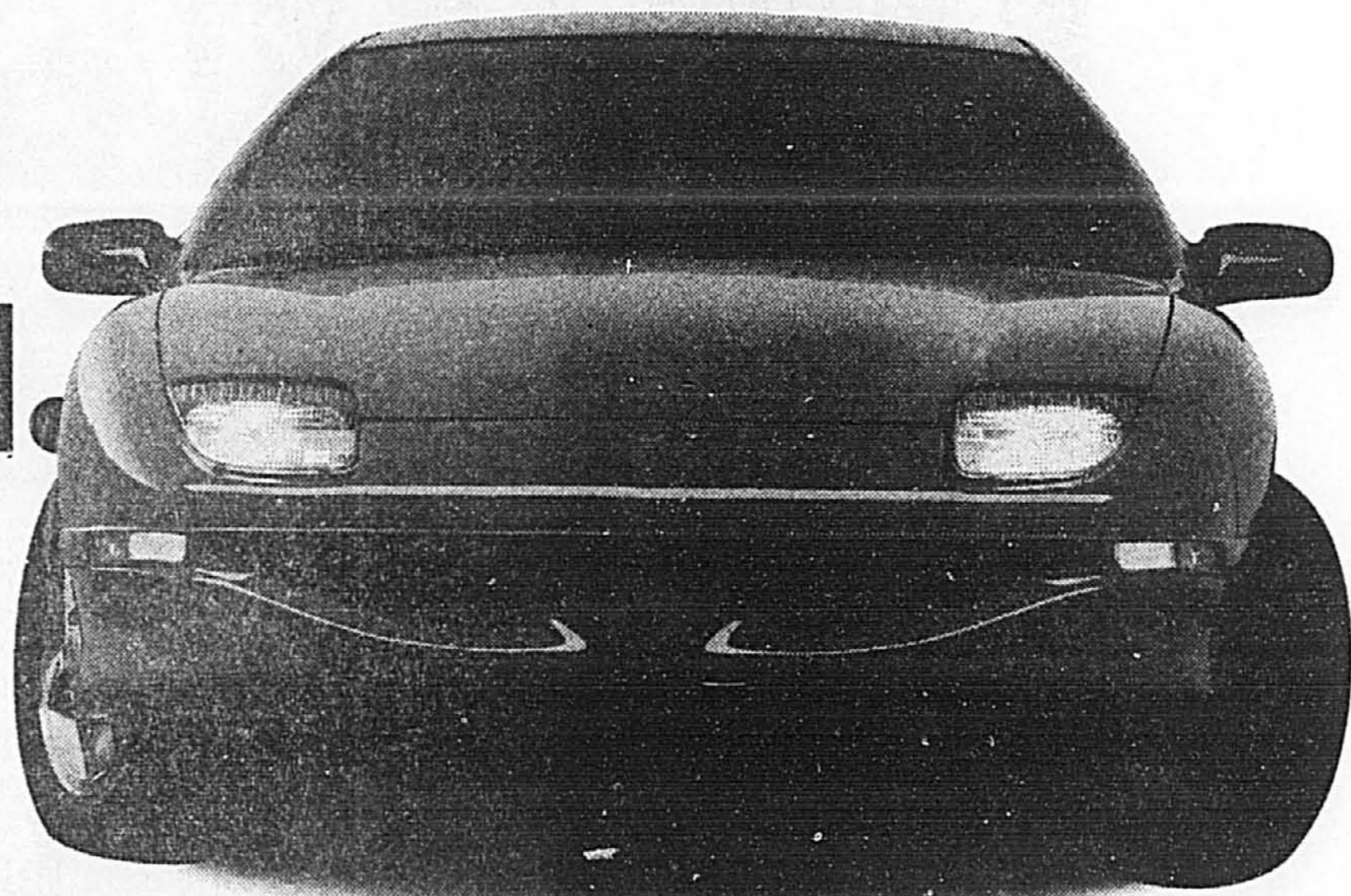
« Les appels ont surtout été logés à partir de ces casernes, le soir et la nuit, a révélé M. Préseault. Les coupables auraient été plus faciles à identifier si les appels étaient provenus de bureaux individuels, mais là, ils ont été faits à partir de téléphones auxquels tout le monde a accès. »

Le directeur du Service des incendies a immédiatement été informé des incidents et le groupe d'employés visés a été réuni pour en discuter, vendredi dernier. Toutefois, aucun coupable n'a pu être identifié.

« Ils sont une vingtaine, alors il est bien difficile de mettre la main sur ceux qui ont fait ça, a expliqué M. Préseault. Personne n'a avoué avoir fait les appels et je crois bien qu'on ne pourra pas aller plus loin que ça, qu'ils vont se tenir entre eux. Mais je pense que le message a été très clair et qu'il est passé quand même. »

Mettez-vous dans sa peau.

Vous comprendrez que nous nous sommes mis à votre place pour la concevoir.



SUNFIRE  **PONTIAC**
LA PASSION DE CONDUIRE

JASEZ EN MASSE!



rabais \$30 9995
~~129.95~~

Sans fil qui choisit automatiquement le signal le plus clair parmi 10 canaux. Mémoire de 10 numéros et filtre anti-parasites Sound Commander II. 43-8841



Moniteur FM sans fil avec récepteur mobile qui s'agrafe à la ceinture. 43-202

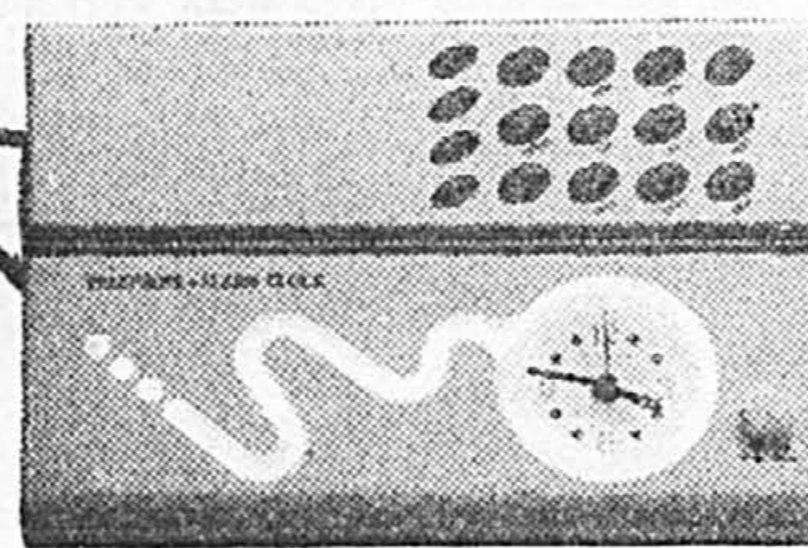


rabais \$15 3995
~~54.95~~

Interphone FM sans fil à 3 canaux. Touche blocable pour utiliser l'interphone comme moniteur de pièce. Utilise le filage CA pour transmettre. 43-8218

rabais \$20 12995
~~149.95~~

Sans fil à 10 canaux avec filtre Sound Commander II, visuel de composition et mémoire de 10 numéros. 43-8842



rabais \$15 7495
~~89.95~~

Téléphone pour la table de chevet. Réveil analogique intégré et tube au néon qui clignote quand le téléphone sonne. 43-834

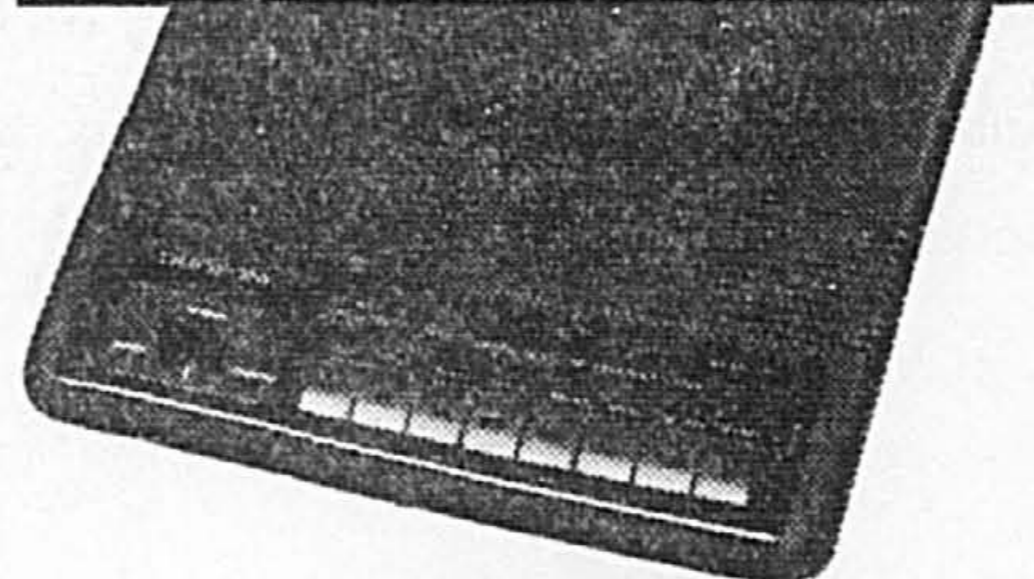


rabais \$15 2995
~~44.95~~

Élegant téléphone mode aux lignes contemporaines. Trois boutons de mémoire et recomposition automatique. 43-8389



Les répondeurs de Radio Shack prendront vos appels durant votre absence. Et nous avons des cassettes de recharge de 10 secondes à 90 minutes si vous avez déjà un répondeur!



rabais \$40 9995
~~139.95~~

Répondeur TAD 425 avec fonction d'enregistrement de conversations et compteur de messages. 43-711



rabais \$5 2495
~~29.95~~

Téléphone au boîtier transparent vous laissant voir les composants électroniques. 43-817



AT&T rabais \$40 9995
~~139.95~~

Téléphone AT&T 1506 à répondeur incorporé. Fonction d'enregistrement de notes verbales. 4318046

Les gens qui cherchent des accessoires pour leur téléphone pensent d'abord à Radio Shack. Des piles de téléphone sans fil aux démarreurs de cordon, nous vous offrons le plus grand choix sur le marché!

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de \$250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails.

Radio Shack
L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

Expire le 25 mars 95



DANS *mon*
monde
à moi,
 IL Y A UN
 VOYAGE DANS
LE TEMPS



ACRE, ISRAËL

AIR CANADA INAUGURE *LES SEULS*
VOLS SANS ESCALE POUR
TEL-AVIV

À compter du 20 juin 1995, Air Canada offrira deux vols par semaine, le dimanche et le mardi, sans escale pour Tel-Aviv à partir de Toronto. Jusqu'au 15 avril 1995, vous pourrez profiter de notre tarif spécial de lancement à seulement **1159\$*** en service Hospitalité^{MD}. Si vous voyagez entre le 20 juin et le 31 juillet 1995, vous obtiendrez le **double** de millage Aéroplan^{MD}. Et pour apprécier les splendeurs d'Israël, communiquez avec votre agent de voyages pour les forfaits Hôtels et Voitures À La Carte de Vacances Air Canada. C'est le temps ou jamais pour partir en voyage à Tel-Aviv avec Air Canada.

*Achat à l'avance requis et autres conditions s'appliquent.

AIR CANADA



POUR LE MONDE ENTIER

GRAVISSEZ LES ÉCHELONS AVEC LES CERTIFICATS DES HEC...

CERTIFICATS

Commerce de détail et distribution
Commerce international
Comptabilité II
Gestion d'entreprise
Gestion des opérations et de la production
Gestion des ressources humaines
Gestion du marketing
Gestion financière
Informatique pour gestionnaire

NOUVEAUX CERTIFICATS*

Gestion comptable des organisations
(filiale «Comptabilité professionnelle»
ou filiale «Gestion comptable des PME»)
Supervision du personnel

* Sujets à approbation

ADMISSION

Trimestre d'automne 1995
Date limite : 1^{er} mai.
30 crédits. Temps plein ou partiel.

LA
GESTION,
LAISSEZ-NOUS VOUS
EN PARLER!

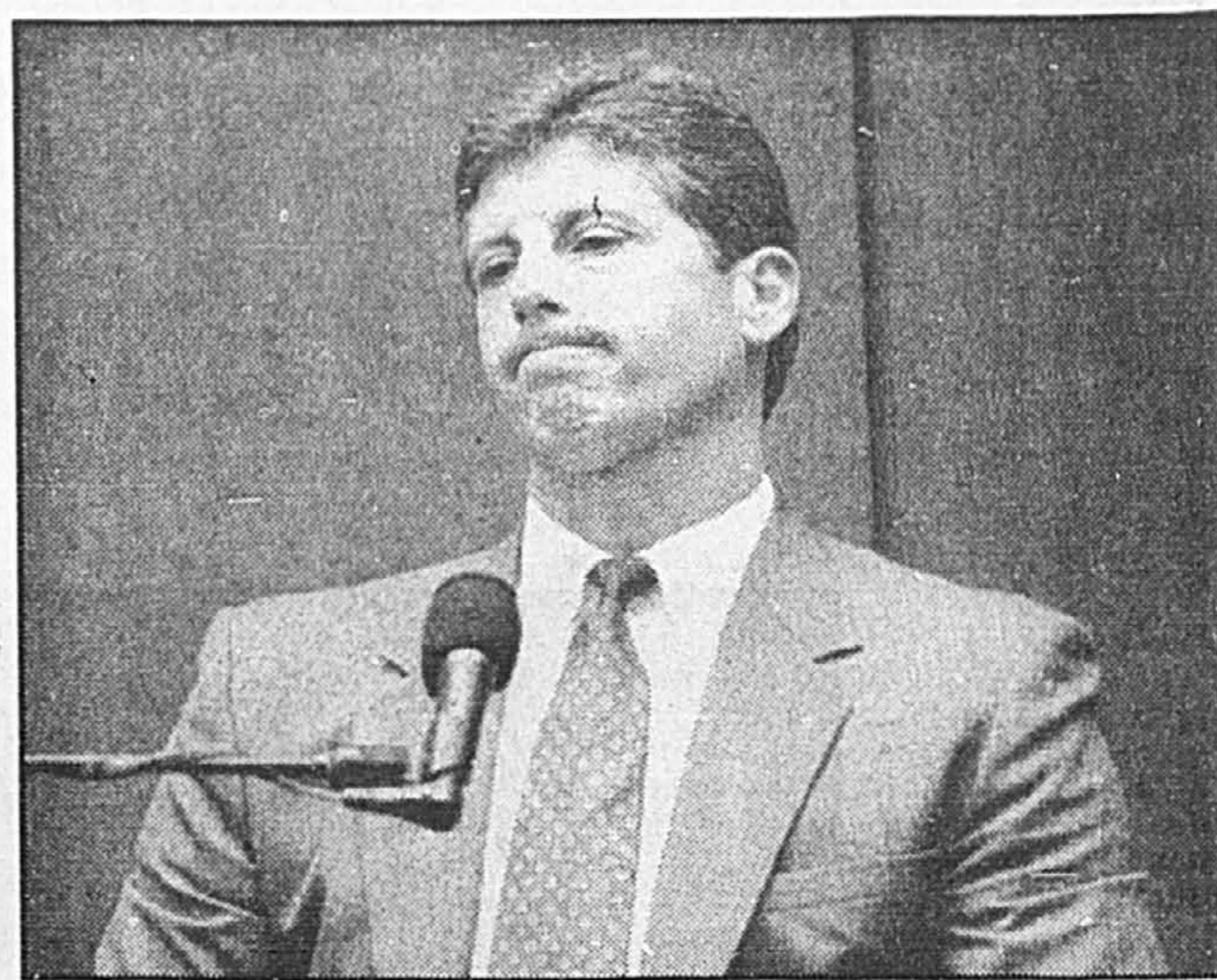
SÉANCES D'INFORMATION

Les 14 et 15 mars, à 18 h 30.

École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal
Renseignements : (514) 340-6151

Choisir un programme de certificat représente un investissement dans votre carrière. Pour vous aider à faire le bon choix, des professeurs et des conseillers vous invitent à venir en discuter sur place, aux HEC. Possibilité de déposer votre demande d'admission les soirs mêmes (pièces requises: extrait de naissance et relevé de notes antérieur).

HEC
L'esprit d'entreprise



Le détective Mark Fuhrman a su garder son calme malgré les attaques toujours plus pressantes et personnelles de la défense.

Le détective Fuhrman résiste à un interrogatoire serré

Reuter
LOS ANGELES

Le célèbre avocat F. Lee Bailey a entamé hier son contre-interrogatoire d'un détective clé au procès pour meurtre d'O.J. Simpson, affirmant qu'il prouverait que le policier avait monté un coup contre l'ex-joueur de football en plaçant un gant ensanglanté sur sa propriété.

Me Bailey a cuisiné Mark Fuhrman sans relâche, insinuant qu'il y avait bien deux gants sur les lieux du crime et qu'il en avait ramassé un pour aller le déposer sur la propriété de Simpson.

Il s'est aussi montré très agressif en questionnant le détective sur sa soi-disant rencontre avec une dame qui affirme que M. Fuhrman lui a dit qu'il aimerait voir tous les «nègres» morts.

Alors qu'il passait en revue avec M. Fuhrman tout ce que ce dernier avait aperçu sur les lieux du crime, Me Bailey, connu pour ses tactiques théâtrales en cour, genre Perry Mason, s'est soudain écrié: «Et que dites-vous d'une paire de gants, détective?»

«Excusez-moi», a répliqué M. Fuhrman.

«Avez-vous vu une paire de gants?»

«Non, a répondu M. Fuhrman sans la moindre hésitation, j'ai vu un gant.»

Me Bailey a ensuite fait remarquer qu'il y avait une «différence» entre le témoignage du détective, lundi, et la déposition qu'il avait faite au cours d'une audience préliminaire au mois de juillet lorsqu'il avait fait allusion aux gants au pluriel, disant «les».

Par la suite, il a posé question après question à M. Fuhrman au sujet du sang à l'intérieur de la Ford Bronco blanche, demandant: «Avez-vous essuyé un gant dans la Bronco, détective Fuhrman?»

«Non», a répondu M. Fuhrman.

Interrogé précédemment par le procureur Marcia Clark, M. Fuhrman a raconté comment il était tombé sur le gant ensanglanté dans une allée étroite située à l'arrière de la maison de Simpson.

Il a dit qu'il s'était rendu en compagnie de trois détectives dans la propriété de Simpson, le

matin du 13 juin 1994, le jour où l'ex-épouse de Simpson, Nicole Brown Simpson, et l'ami de cette dernière, Ronald Goldman, avaient été assassinés à l'extérieur de sa maison de ville.

M. Fuhrman a précisé avoir trouvé le gant dans une allée étroite, à l'arrière de la résidence de Simpson, après qu'un hôte séjournant dans la maison, Kato Kaelin, lui eut fait savoir qu'il avait entendu un bruit sourd sur le mur extérieur de sa chambre vers 22h45 la nuit précédente.

«Cela semblait être un gant de cuir de couleur foncée. Il semblait être humide ou collant. Je ne l'ai pas touché, mais il semblait que certaines parties du gant étaient collées à d'autres», a poursuivi M. Fuhrman.

Il a ajouté que le gant faisait la paire d'un autre trouvé sur les lieux du crime.

Par ailleurs, en contre-interrogatoire, le détective a nié avoir jamais rencontré Kathleen Bell, un agent immobilier qui allègue qu'il aurait tenu des propos racistes.

«Je ne reconnais pas cette femme comme étant quelqu'un que j'aie jamais rencontré», a-t-il dit après que Me Bailey lui eut montré une photo d'elle.

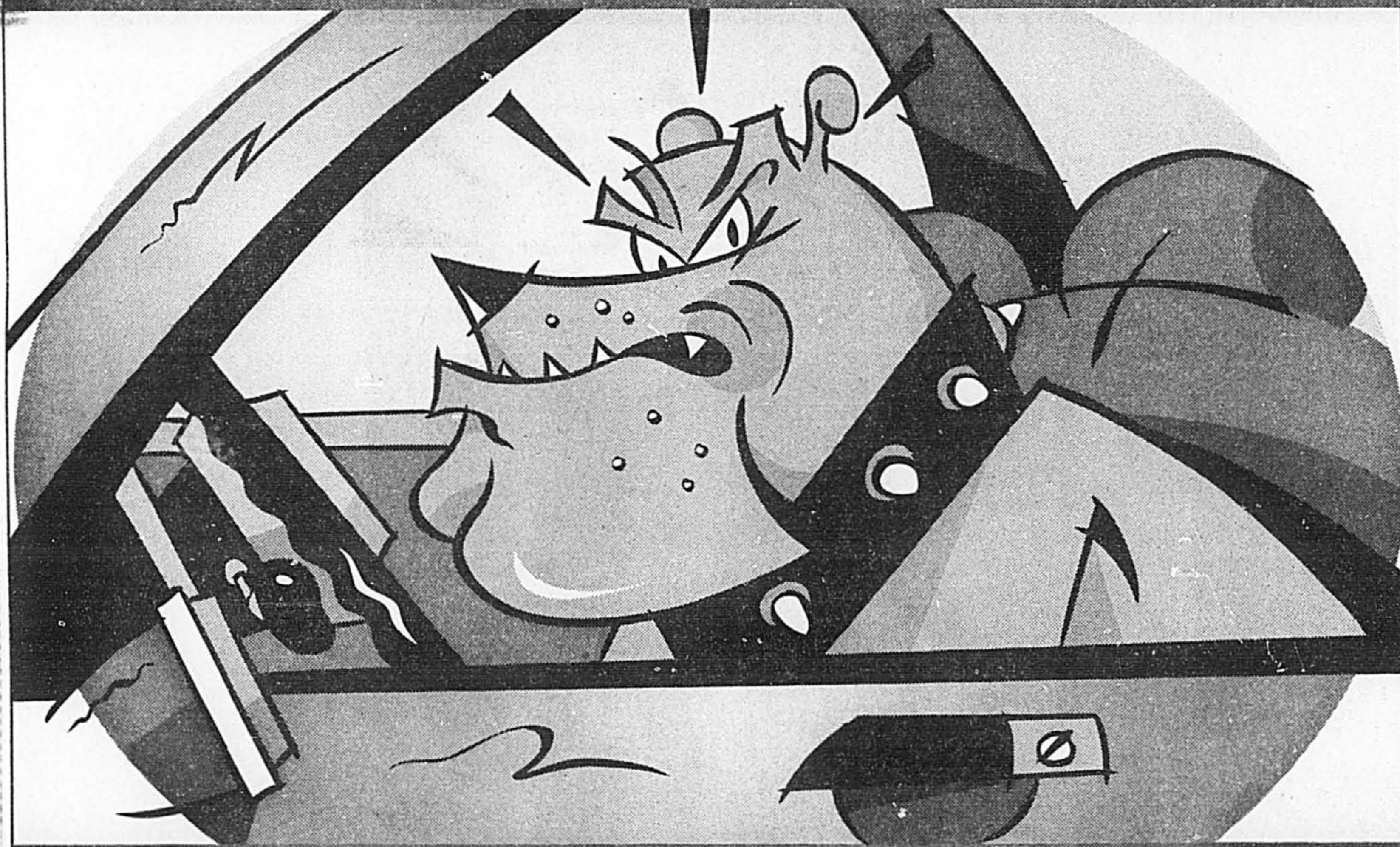
Il a aussi nié avoir rencontré une deuxième femme, Andrea Terry, dans un bar, à Redondo Beach. Mme Terry est le «témoin surprise» auquel avait fait allusion Me Bailey au cours d'une conférence de presse, la semaine dernière, et dont il avait dit qu'elle pourrait confirmer que M. Fuhrman et Mme Bell se connaissent.

Me Bailey, en cherchant à élargir son contre-interrogatoire, a soutenu devant le juge Lance Ito que M. Fuhrman «a porté ce gant depuis Bundy, où il l'avait trouvé, à Rockingham, où il l'a déposé, et c'est ce que nous avons l'intention de prouver par des preuves circonstancielles bien plus solides que celles que l'accusation ne pourra jamais offrir contre O.J. Simpson au sujet des meurtres».

Mme Bell a affirmé, dans des déclarations, que M. Fuhrman lui avait confié en 1985 qu'il détestait les Noirs et, en particulier, les Noirs qui cherchaient la compagnie de femmes blanches.

Simpson est noir. M. Fuhrman, comme les victimes, est blanc.

Peur du vol?



Souriez!

En tout temps avec
l'assurance auto Desjardins

- un rabais de 80 \$ si vous faites installer votre antidémarrreur* par VitroPlus, Lebeau ou Du-Ro (99,95 \$ au lieu de 179,95 \$);
- un rabais de 20 \$ sur un témoin lumineux pour dissuader les voleurs (19,95 \$ au lieu de 39,95 \$) si vous l'ajoutez à l'antidémarrreur;
- un burinage gratuit des vitres;
- et, en plus, une réduction de 20 % sur la section vol de votre prime.

On vous en donne plus
pour votre argent!

Passez à votre caisse Desjardins

OU

téléphonez au 1 800 567-2423

du lundi au vendredi de 8 h à 20 h,
et le samedi de 8 h à 16 h.



Assurances générales
des caisses Desjardins

* Modèles SPAV de VitroPlus, PRO-TG 2000P de Lebeau, DU-RO GARDE de Du-Ro.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

OCCASION D'INVESTISSEMENT AU CENTRE-VILLE DE TORONTO APPEL DE PROPOSITIONS D'ACHAT



Celebrity Place

77, Maitland Place, Toronto (Ontario)

Date de cloture: le 12 avril 1995

AVANTAGES D'INVESTISSEMENT:

- Assurance-prêt LNH couvrant jusqu'à 85% du prix de vente (aux acheteurs admissibles)
- La SCHL est le propriétaire enregistré de 240 des 382 logements de l'ensemble en copropriété, et elle les met en vente.

PARTICULARITÉS DE L'ENSEMBLE:

- logements de 1 et 2 chambres, d'une superficie allant de 645 à 912 pi ca.
- situé à distance de marche du centre-ville
- les aires communes ont été récemment redécorées
- piscine intérieure, gymnase entièrement équipé, courts de squash
- les bâtiments ont été construits en 1985

Toutes les propositions doivent être accompagnées d'un acompte de 0,5 p. 100.

PRIX DE VENTE MINIMUM ACCEPTABLE: 20 500 000 \$

Pour obtenir plus d'informations, contacter:
Larry Doraty, SCHL - Succursale de Toronto
650, av. Lawrence ouest, Toronto, (Ontario) M6A 1B2
Téléphone: (416) 789-8729 Télécopieur: (416) 781-5831

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

Canada

La Californie revit le cauchemar des inondations

d'après Reuter et AFP
SAN FRANCISCO

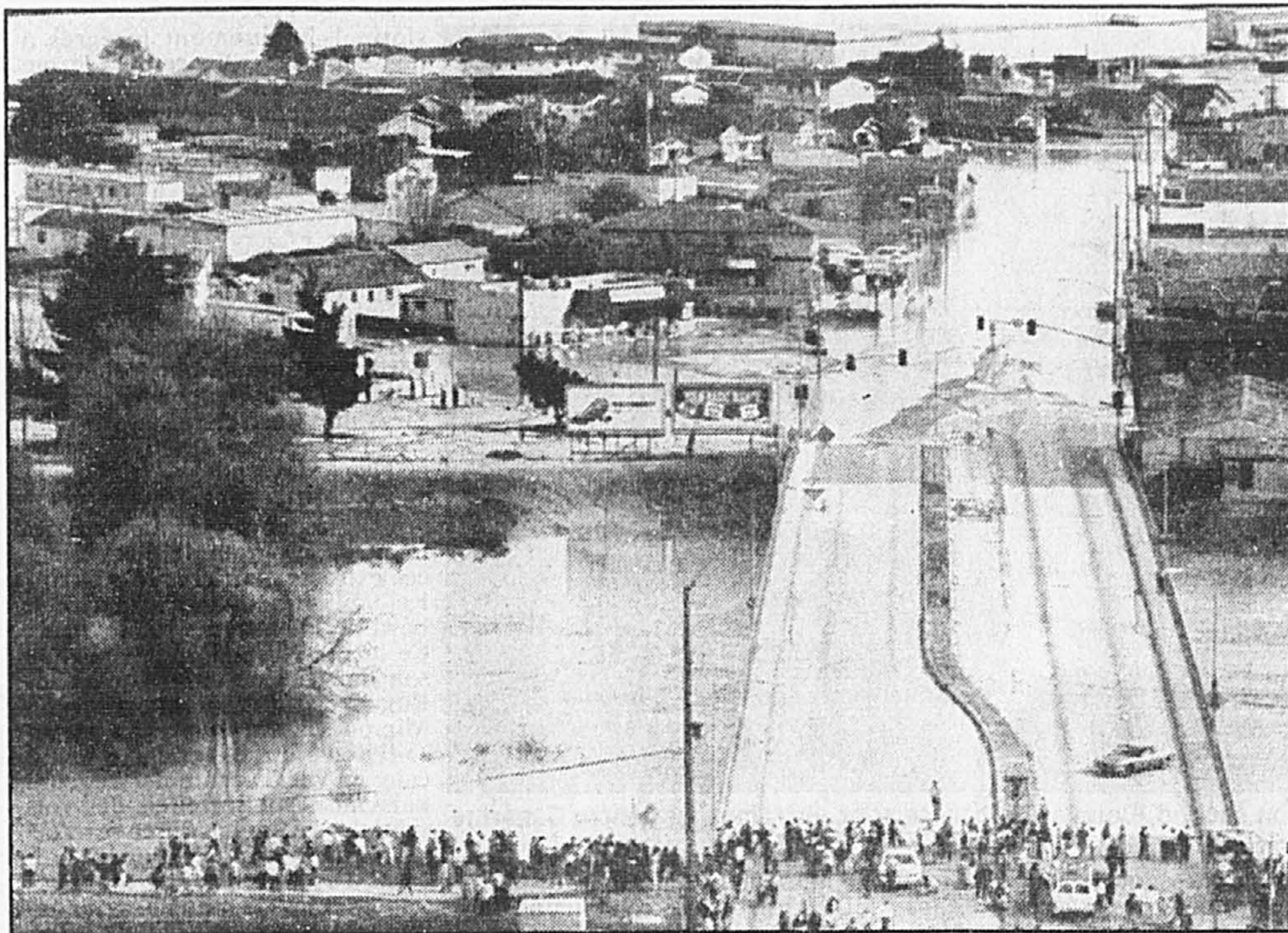
Plus de la moitié de la Californie a été déclarée zone sinistrée à la suite d'inondations qui continuaient hier de dévaster l'Eldorado de l'Amérique, éprouvé depuis un an et demi par des incendies, un tremblement de terre et des coulées de boue destructrices.

Les inondations pourraient prendre de l'ampleur puisque les météorologues ont annoncé qu'après une accalmie, aujourd'hui, une nouvelle tempête venant du Pacifique pourrait sévir durant le reste de la semaine.

Au moins douze personnes, dont deux nouveau-nés, ont été tuées par les pluies torrentielles et les vents violents qui se sont abattus durant cinq jours sur cet État de l'ouest américain, où se répète le scénario d'un cauchemar déjà vécu au mois de janvier.

L'eau a emporté des ponts, inondé les habitations, les routes, les champs de fraises et d'artichauts, tandis que la boue dégringolait des collines et que les égouts refluaient dans les maisons.

Cette tempête pourrait s'avérer la plus coûteuse de l'histoire de la Californie, avec des dégâts déjà chiffrés à deux milliards de dollars.



De nombreux citoyens de la ville de Pajaro, délogés de leurs maisons par la crue d'une rivière, attendaient patiemment, hier, sur une hauteur, le retrait des eaux.

Depuis le début de la tempête, 1,2 million de foyers ont été victimes de coupures épisodiques d'électricité.

Dimanche, 7000 personnes ont dû évacuer deux villages de la péninsule de Monterey, site du roman de John Steinbeck *Les raisins de la colère*, où de riches domaines agricoles étaient noyés sous les eaux.

Durant tout le week-end, les sauveteurs ont tenté de retrouver les victimes d'un accident survenu vendredi lorsqu'un pont autoroutier s'est écroulé entre Los Angeles et San Francisco sous la pression d'une rivière grossie par les pluies. Quatre véhicules ont plongé dans l'eau.

Trois corps ont été retirés de deux voitures, retrouvés noyés dans la boue en aval, selon la police. Deux autres corps restaient prisonniers d'un des véhicules, tandis qu'une troisième voiture demeurait hors d'atteinte des sauveteurs. Le chauffeur d'un camion tombé dans la rivière a, lui, été secouru après être resté plusieurs heures accroché à un arbre.

Sur deux plages du comté d'Orange, éloignées d'une quinzaine de kilomètres, les sauveteurs ont découvert samedi et dimanche les cadavres de deux nouveau-nés dont la présence n'a pu être expliquée.

À Santa Barbara, le niveau de l'eau a dépassé celui atteint lors des inondations de janvier. « Nous venions tout juste de refaire la moquette, et tout le reste », a déclaré Mary Garrett. « Nous avons tout perdu », a affirmé Tracy Perusse, habitante de Malibu, le « paradis des stars » au bord du Pacifique.

941 morts en 1994 dans des accidents aériens

Presse Canadienne

Le nombre de morts dans des accidents d'avions a travers le monde a légèrement augmenté en 1994, atteignant le total de 941, a annoncé hier l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Les lignes aériennes régulières ont eu à déplorer 28 accidents entraînant des décès, déclare l'OACI, après analyse préliminaire des informations sur la sécurité aérienne provenant de ses 183 États membres.

En 1993, 936 personnes avaient perdu la vie dans 34 accidents aériens.

L'OACI annonce par ailleurs que, du côté des vols nolisés, le nombre d'accidents s'est élevé à 54 en 1994, causant 251 morts.

Du côté des tragédies mettant en cause des attentats, 25 personnes ont été tuées et 52 blessées au cours de 31 incidents rapportés en 1994. Quatre criminels ont été tués et un blessé.

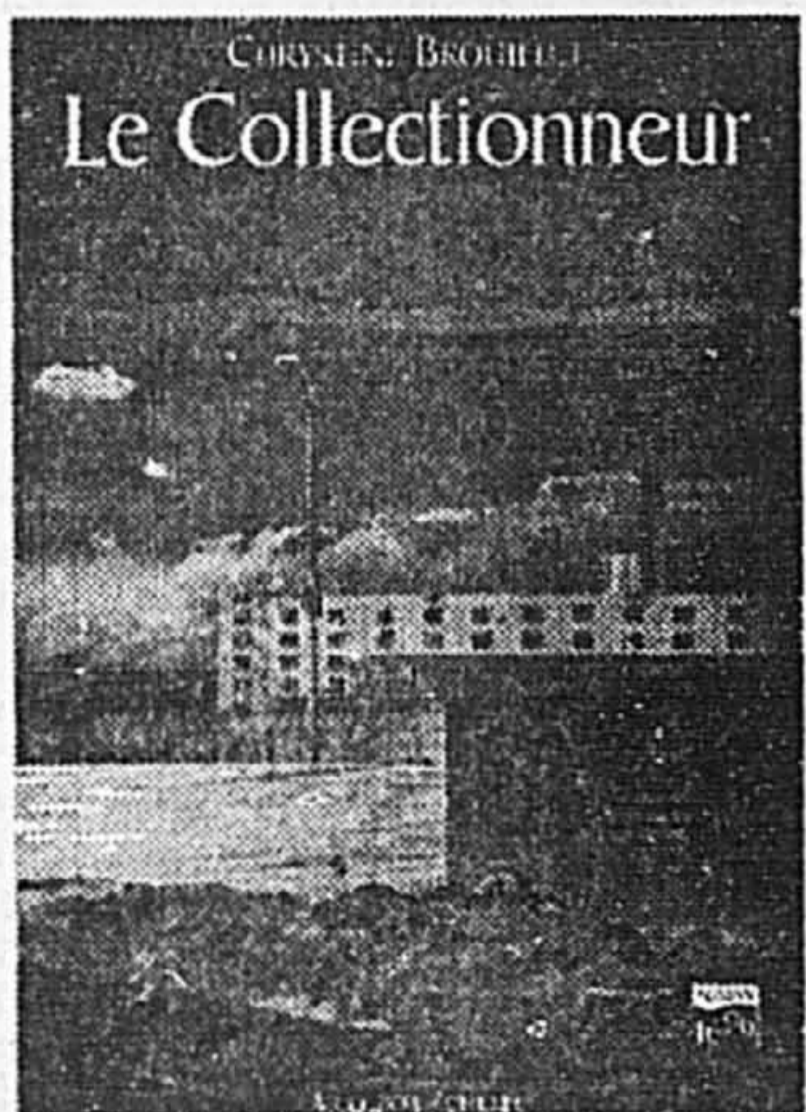
En 1993, il y avait eu 30 incidents de cette sorte au cours desquels 27 personnes avaient été tuées et deux blessées. Un criminel avait été tué.

L'OACI, dont les bureaux sont à Montréal, est un organisme spécialisé relevant des Nations-Unies.

ah!

LES CHANCEUX

Ils prendront plaisir à lire
Le Collectionneur
de Christine Brouillet *la courte échelle*



Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux gagneront un exemplaire du livre *Le Collectionneur* de Christine Brouillet, une valeur de 14,95 \$. L'auteure est lauréate de l'un des prix du dernier concours Signet d'Or 1994.

Voici les chanceux d'aujourd'hui

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| Mme St-Jean de Shawinigan-Sud | no 200044S00 |
| Mme Sabongui de St-Laurent | no 210123S15 |
| Mme Ranger de Pierrefonds | no 210864R02 |
| Mme Currier de Pointes-aux-Trembles | no 226264C04 |
| M. Joubert de Chomedey | no 238832J02 |
| M. Séguin de Vimont | no 239034S06 |
| M. Bourbeau d'Outremont | no 241077B10 |
| M. Bergevin de Repentigny | no 245032B00 |
| M. Perras de Repentigny | no 245184P02 |
| Mme Perron de Candiac | no 260206P02 |
| Mme Racicot de St-Jean | no 260675R00 |
| Mme Plante de Varennes | no 284228P06 |
| M. Bédard de McMasterville | no 286020B08 |
| M. Lesage de St-Hilaire | no 286335L01 |
| M. Daneault de St-Bruno | no 286666D01 |

Jusqu'au 15 mars, nous publierons quotidiennement les noms de 15 gagnants abonnés à *La Presse* qui mériteront automatiquement ce très beau prix.

La valeur totale des prix offerts est de 1 121,25 \$.
Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.
Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT
D'ÊTRE ABONNÉ À
285-6911



Et il y aura d'autres chanceux avec le concours



Plus de
200 000 \$
de prix à gagner!

Du 25 février au 16 avril 1995

Pour participer, procurez-vous un livre québécois ou canadien d'expression française chez un libraire participant. Il y a des centaines de prix instantanés à gagner et des grands prix fabuleux... Deux voitures Golf 1995 de Volkswagen et trois voyages pour deux personnes à Punta Cana en République Dominicaine!

Tous les détails sont disponibles dans les librairies participantes.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Le président Bill Clinton a déclaré zone sinistrée 38 des 59 comtés de Californie, qui pourront ainsi prétendre à une aide fédérale.

« C'est la tempête qui a touché la plus vaste zone géographique en Californie depuis le début du siècle », a indiqué un responsable du centre de lutte contre les inondations à Sacramento, James Bailey.

Pare-brise blessé?



Souriez!

En tout temps avec l'assurance auto Desjardins

Lorsqu'un remplacement n'est pas nécessaire, vous pouvez faire réparer votre pare-brise sans frais et sans subir d'augmentation de prime*.

On vous en donne plus pour votre argent!

Passez à votre caisse Desjardins
OU
téléphonez au 1 800 567-2423

du lundi au vendredi de 8 h à 20 h,
et le samedi de 8 h à 16 h.



Assurances générales
des caisses Desjardins

* Certaines conditions s'appliquent. Valable pour les clients de Desjardins assurés contre le bris des vitres.

L'astronaute Norman Thagard, l'homme à tout faire de l'espace

OLIVIER-LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

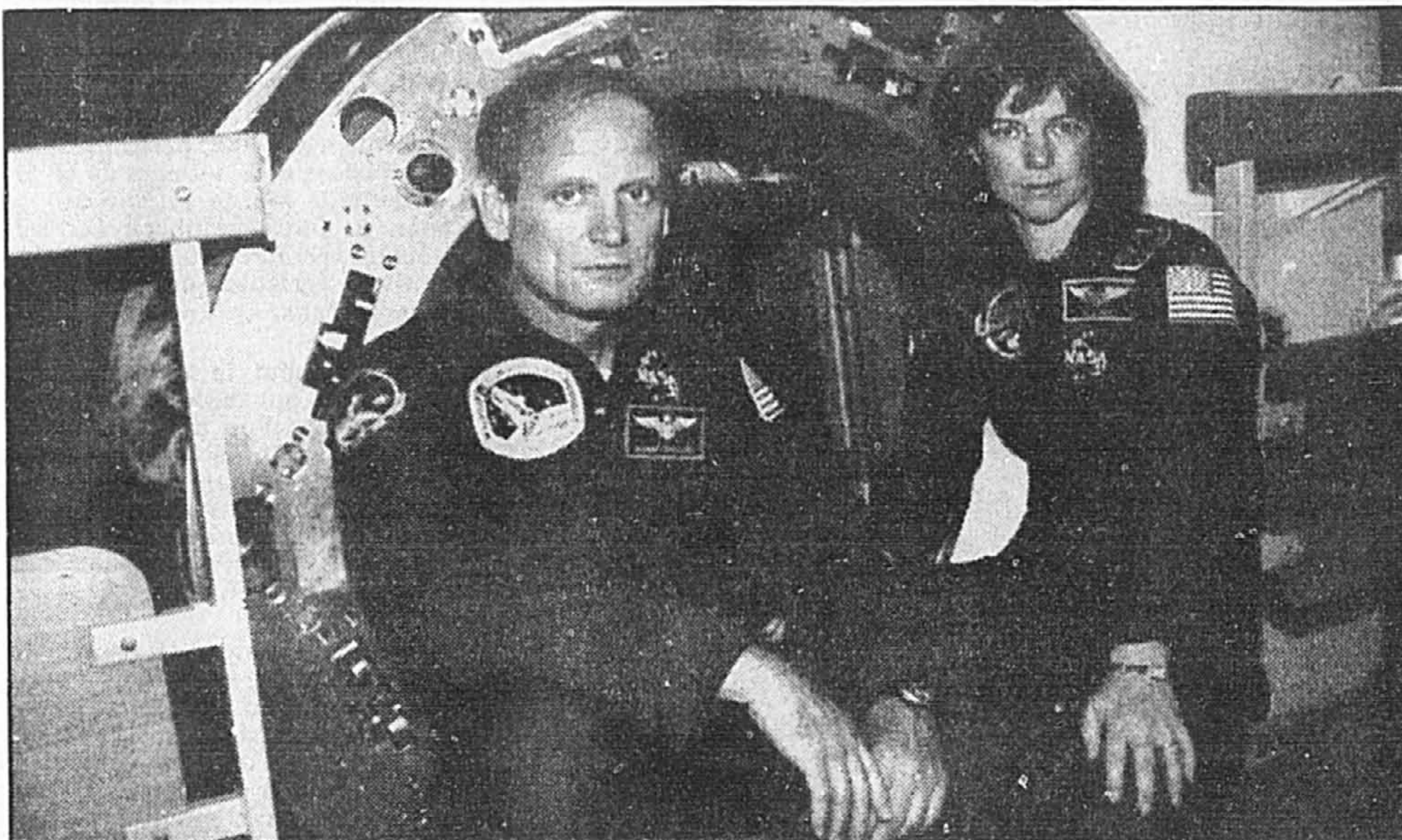
■ En 1992, peu de temps après le retour sur Terre de la mission IML-1 à laquelle il avait participé, en compagnie de la Canadienne Roberta Bondar, Norman Thagard est convoqué par son ami Dan Brandenstein, alors chef des astronautes de la Nasa. Brandenstein lui suggère de s'initier à la langue russe, au cas où...

Comprenant à demi-mots qu'il avait de fortes chances d'être sélectionné pour devenir le premier Américain à voler sur la station spatiale russe Mir, l'ancien pilote de chasse des Marines, qui avait participé à 163 missions de combat pendant la guerre du Vietnam, saisit rapidement la portée de cette « suggestion ».

« Être le premier Américain sur un véhicule spatial russe. Pas question pour moi de refuser cette offre, dit-il. Je me suis immédiatement mis à étudier le russe en autodidacte et à lire tout ce qui me tombait sous la main pour me familiariser avec le programme spatial russe. »

En juillet 1993, la Nasa arrêta définitivement son choix sur lui et l'envoya à Monterey (Californie) pour suivre un apprentissage intensif de la langue russe à l'Institut des langues du secrétariat de la Défense. Le 23 février 1994, Norman Thagard, accompagné de son astronaute de relève Bonnie Dunbar, s'envola pour la Russie en vue d'entamer son entraînement au Centre Gagarine de formation des cosmonautes, à la Cité des Étoiles.

Thagard était un choix évident pour cette première mission de trois mois à bord de Mir. Vétéran de quatre missions de la navette



L'astronaute Norman Thagard et son second, Bonnie Dunbar, se sont entraînés au Centre Gagarine avant l'historique mission vers la station MIR.

spatiale, il est l'un des rares astronautes américains à posséder à la fois une formation médicale et un diplôme d'ingénieur. Il a mené les premières études sérieuses sur le comportement humain dans l'espace, lors de la septième mission de la navette spatiale, en juin 1983. En 1989, il a déployé Magellan, la première sonde d'exploration spatiale lancée à partir de la navette.

Thagard était le commandant de la charge utile pendant la mission IML-1 (1^{er} Laboratoire International de Microgravité) en janvier 1992. À ce titre, il était responsable de la coordination des

expériences qui s'y déroulaient, notamment des expériences canadiennes de physiologie humaine.

« Norman Thagard est un perfectionniste doublé d'un travailleur acharné qui n'hésite jamais à s'impliquer et à nous faire bénéficier de son expérience de vie dans l'espace, par exemple en nous suggérant des méthodologies pour réaliser nos expériences de façon plus efficace », affirme Douglas Watt, directeur de l'Unité de recherche en médecine aérospatiale de l'université McGill. L'astronaute américain s'y est rendu à quelques reprises au cours des mois ayant précédé cet-

te mission, à laquelle avait participé l'astronaute canadienne Roberta Bondar.

L'arrimage

Même si sa mission sur Mir établit un précédent pour les quatre astronautes américains qui suivront, Thagard refuse d'être considéré comme un passager symbolique: « L'idée à la base de l'accord qui m'expédie sur la station spatiale russe, c'est que la Nasa accueillait les cosmonautes russes qu'elle a invités à bord de la navette spatiale en les regardant comme des spécialistes de mission, donc des astronautes profes-

sionnels pleinement intégrés à nos équipages. En retour, je me suis toujours attendu à ce que les Russes me considèrent comme un des leurs et qu'ils m'assignent les mêmes tâches que leurs cosmonautes. Soyuz, puis de la station Mir. »

Deux jours après son lancement à partir de Baïkonour (aujourd'hui, 14 mars), la capsule Soyuz TM-21, emportant à son bord le commandant Vladimir Dejourov, l'ingénieur Guennadi Strekalov (un vétéran ayant quatre missions spatiales à son actif) et Thagard, viendra s'arrimer à la station Mir.

Thagard entamera immédiatement un programme d'expériences extrêmement chargé pendant les 95 jours qu'il séjournera à bord de la station spatiale russe. Ce que la Nasa attend le plus de son nouveau partenariat avec les Russes, c'est justement cet accès à Mir où ses astronautes pourront se livrer à des expériences médicales en vue d'accumuler des connaissances sur les effets des vols spatiaux de longue durée sur l'organisme humain. L'intention étant d'en faire profiter les astronautes et les cosmonautes qui habiteront la station spatiale internationale Alpha dont la construction, par les Américains, les Russes, les Canadiens, les Européens et les Japonais, commencera en décembre 1997, par l'assemblage des premiers éléments. La Nasa paie également 400 millions pour utiliser conjointement la station Mir, jusqu'en 1997.

En arrivant sur Mir, Thagard y rejoindra les cosmonautes Alexander Viktorenko, Valeri Polyakov et Elena Kondakova. Polyakov, un autre familier de l'Unité de recherche en médecine

aérospatiale de McGill, qu'il a visitée en novembre 1990, vient de reculer le record d'endurance humaine dans l'espace. À son retour sur Terre, prévu pour le 26 mars prochain, il aura passé 443 jours en orbite.

Le chercheur médical en l'astronaute Thagard voudra étudier longuement le cosmonaute russe, lui-même médecin. « Ce qui m'intéressera le plus, au cours d'un vol de longue durée, c'est l'étude des phénomènes de déconditionnement cardio-vasculaire, de l'atrophie neuromusculaire ainsi que de la déminéralisation des os. Je veux également mesurer d'autres choses, tels les effets des radiations cosmiques sur l'organisme humain. Une autre chose que je n'oublierai pas de faire, ce sera de noter soigneusement l'état psychologique du docteur Polyakov... Après plus de 14 mois dans l'espace, il doit avoir hâte de retourner à la maison... »

L'intérieur de la station spatiale Mir, en orbite depuis février 1986, reflète un souci psychologique que Norman Thagard voudrait voir adopté dans la conception de l'intérieur de la future station Alpha. Par exemple, pour annuler les effets de la désorientation en apesanteur, où il n'y a ni haut ni bas, les planchers sont peints d'une couleur rose, les murs en bleu, et les plafonds en gris, semblable à un ciel nuageux. L'aspect le plus déplaisant de la vie à bord de la station spatiale russe, qui a jusqu'à maintenant accueilli 53 cosmonautes, demeure le bruit ambiant des systèmes de support de vie, des nombreux éventails, des pompes et autres moteurs. « On se sent un peu comme dans un aspirateur », plaisante Guennadi Strekalov qui en est à son deuxième séjour sur Mir.

RÉSULTATS

Banco Tirage du 95-03-13				
1	3	15	22	25
27	32	36	37	38
45	46	49	52	53
58	61	66	68	70

Prochain tirage: 95-03-14

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les meilleurs vêtements de voyage au monde — à votre portée

Notre mandat est de vous fournir non seulement les meilleurs chapeaux de plein air au monde mais également les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde! Mais les Tilley ne sont pas des vêtements uniquement pour le voyage. Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable.

Nos « durs qui durent » ont des poches secrètes et des poches sécuritaires munies de fermoirs en Velcro ainsi que des instructions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors « faites-leur la vie dure ! »



Le veston de voyage lavable, à partir de 285 \$ (selon la taille). DIX POCHEs!

Le chapeau Tilley

- Il flotte • Il s'attache
- Il ne rétrécit pas • Il est lavable à la machine • Il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure
- Il protège contre les rayons UV-A et UV-B • Il est garanti à vie • Il est assuré contre la perte



À vous de choisir! Le Tilley est disponible en trois styles et en plusieurs couleurs pour tous les tours de tête. De 45 \$ à 59 \$.

DEMANDEZ LE CATALOGUE DE 68 PAGES
1-800-465-4249
C'EST GRATUIT!

Tilley Endurables
158, ave. Laurier Ouest, Montréal
272-7791

Aaaaaaaaaaaaaaaaaah!

199 \$* par mois

Location, terme de 30 mois.
Versement initial de 2 175 \$.

MON PRIX EST DONC BIEN PETIT!



Neon 1995 de Dodge et Plymouth

Ne manquez pas cette occasion unique de revenir à la maison avec la compacte la plus populaire au pays. Mettez un terme à vos recherches et offrez-vous la « Voiture de l'année » et la « Meilleure voiture économique » selon l'AJAC!

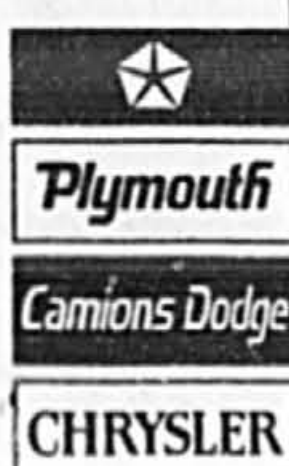
neon

L'ensemble 21A comprend : • Deux coussins de sécurité, de série • Poutres latérales de portes, de série • Boîte manuelle à 5 rapports • Moteur de 2 L, 132 chevaux, 16 soupapes • Suspension indépendante aux 4 roues • Habitacle avancé • Et plus encore

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION. QUELQU'UN DE FIABLE.



* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 \$ le km. † Association des journalistes automobiles du Canada.